

XXVII^e Colloque des Amis de Cadouin

14 Août 2021

Entre grognards et résistants



Sommaire

« Le colonel Gustave-Barthélémy Delluc (1873-1956), une longue vie à Cadouin, sur le front et en Algérie » par Gilles Delluc p 6 à 28

Cinq tapisseries d'Aubusson à Cadouin dans la chambre du prieur par Gilles Delluc
(avec la collaboration de Brigitte Delluc) p 29 à 45

« Bicentenaire de Napoléon : Un grognard à Cadouin » par Michèle Fourteaux
(avec la collaboration de J Colonna) p 49 à 68

« Lucien Dutard et René Coustelier : l'eau et le feu » par Jean-Jacques Gillot **p 69**

« Le partage des milliards de la Résistance » par Jean-Jacques Gillot

Dédicace P 70

LE COLONEL GUSTAVE-BARTHÉLÉMY DELLUC (1873-1956).

La longue vie d'un pharmacien-chimiste : l'Armée, l'Algérie et Cadouin.

par Gilles Delluc

Bordant le parvis de l'abbatiale de Cadouin, demeure une grosse porte médiévale : celle de l'enclos des cisterciens. Dans une pièce de l'étage, elle aurait hébergé Louis IX, venu vénérer le Saint-Suaire de la tête du Christ¹. En ce lieu, et dans la maison contiguë, a vécu un couple : un négociant ès produits divers, Gaston Delluc, descendant d'une famille de tisserands vivant depuis des siècles à Cadouin, et son épouse, née Anne Grézi² (fig. 1).

I - De Cadouin à *Maths Élem.* et à son premier uniforme.

Gaston Delluc et Anne Grézi ont deux fils. L'aîné, René, a pu faire des études et devenir pharmacien, mais il est dépourvu d'officine, faute de capitaux. Il fera surtout des remplacements de confrères. Le cadet, Gustave-Barthélémy³ (fig. 2), né le 16 novembre 1873 à Cadouin, a bénéficié de l'enseignement du jeune curé-doyen, l'abbé Maurice Boucher⁴, dès l'arrivée de ce prêtre à Cadouin : il sert sa première messe en mai 1885 et continue pour les offices de chaque jour pendant quelques mois⁵. Le certificat d'études acquis en août 1885, il entre au collège Henri IV de Bergerac, fait de brillantes études (classé 1^{er} ou 2^{ème} dans toutes les matières en classe de Maths Élem.) et en sort avec un baccalauréat de Bachelier ès sciences en juillet 1890. Engagé volontaire au 108^e RI de Bergerac⁶ en 1892, il est affecté à une section d'infirmiers de Limoges. Le jeune homme commence à rédiger un petit carnet dès son premier bachot : son méticuleux et bien utile *Curriculum vitae* (services militaires et civils de 1890 à 1947) (Archives Delluc).

¹ Louis IX, notre saint Louis, n'est jamais venu à Cadouin vénérer le Saint Suaire. Cette relique insigne, conservée là depuis 1214, est en fait un superbe tissu musulman du temps de l'émir Musta Ali et de son puissant vizir El Afdal (extrême fin du XI^e siècle). Ces noms sont même brodés à même la trame, avec des pieuses invocations à Allah... Mais on ne le saura qu'en 1934...

² Grézi est un patronyme fréquent dans la région de Domme et Daglan (sud-est de la Dordogne).

³ Mais pourquoi choisir un tel double prénom ? Mystère...

⁴ Né dans le Vivarais le 24 décembre 1855, prêtre de saint-Basile, ordonné en 1882 et installé à Cadouin en 1885, remplaçant les lazaristes brusquement rappelés et, bientôt, chanoine honoraire de la cathédrale. Ne quitte pas Cadouin, lieu de pèlerinages, et y meurt en 1942, à l'âge de 87 ans (Nécrologie in : *Semaine religieuse* du diocèse, 19 décembre 1942). Obsèques à Cadouin avec discours de Mgr Louis, évêque, et du colonel Delluc (voir Documents annexes 4 et 5), « qui a ému Mgr » (lettre de remerciements de C. Prieur, doyen du chapitre et archiprêtre de la cathédrale Saint-Front, 16 décembre 1942) (Archives Delluc).

⁵ De ce fait, il demandera, dans la famille, que son fils et son petit-fils soient dispensés de servir la messe...

⁶ Ancien régiment colonial de la monarchie. Entre autres très grandes batailles, il a combattu à Austerlitz.

Il entre en première année des études de Pharmacie à Bordeaux en 1893 et reçoit son diplôme final, en robe, en juin 1897 (fig. 3) : il devient ainsi pharmacien de Première Classe le 7 octobre suivant. Convaincu de ne pouvoir acquérir un jour une pharmacie, il tente et réussit le concours ouvrant à Paris les études de Pharmacien militaire⁷. Étudiant au Val de Grâce (1897-1898) (fig. 4), outre l'équitation et l'escrime militaires, il connaît aussi des plaisirs parisiens, étonnants pour un jeune Cadouin⁸ : des opéras et des pièces de théâtre au pigeonnier, un grand bal à l'Opéra, une des premières représentations de *Cyrano de Bergerac*⁹, les bois de Saint-Cloud...) et, bien sûr, la joie d'essayer son premier uniforme.

II - Du Sud marocain au nord-ouest de l'Algérie, via La Rochelle

Il arbore sa nouvelle tenue à l'hôpital - à Toulouse (fig. 5), puis à Marseille - , et, pour son premier séjour en Afrique du Nord, à Tiout, oasis du sud marocain, où il fait l'ouverture de la chasse près de Taroudant. Il est affecté ensuite (1906-1910) à l'hôpital militaire Auffrédy de la Rochelle (1900-1923), alors tout près de la cathédrale, et participe à une belle réception à l'hôtel de ville, qui connut en 1627 la farouche résistance du maire protestant Jean Guiton. Avec l'autorisation du général commandant le 19^e corps d'armée, Delluc s'était marié à Bordeaux en 1905 avec Valentine Érable¹⁰. Leur fils Paul est né l'année suivante.

Notez que le jeune officier est déjà bien plus chimiste que « potard », comme disent les militaires pour désigner pharmacien ou étudiant en pharmacie. Lui, il analyse médicaments, drogues diverses et objets, publie divers travaux de recherche, dont des déterminations de l'or constituant les galons des officiers de l'Armée française, différents selon les divers grades¹¹.

L'Algérie maintenant. Ce sont d'abord de petites garnisons, comme il se doit, à l'ouest du pays : Saïda, Miliana (fig. 6), Aïn Sefra et Blida (de 1905 à 1913), souvent avec une vie très coloniale, exotique. Saïda est la « ville des eaux ». À Miliana, la famille vit dans le (modeste) palais d'Abd el Kader¹² (fig. 7 a et b). En 1911-1912, à Aïn Sefra, aux portes du Sahara, ce sont, à cheval, d'étonnantes chasses à la gazelle, et, à pied, la pêche dans l'oasis

⁷ Il est le premier : une *seule* place était en fait ouverte en France, mais il l'ignorait...

⁸ Là-bas, on n'a pas encore emprunté leur appellation aux moines de jadis. On dit aujourd'hui : les Caduniens...

⁹ Quelle joie pour le jeune Delluc, natif de Cadouin ! Edmond Rostand obtient un énorme succès avec la vie de ce (prétendu) Bergeracois.

¹⁰ Née à Bordeaux en 1881 d'une famille chartronne. La pharmacie du père de Valentine, Paul Érable, époux d'Angèle Coulaud, alliée à la famille Cointreau d'Angers, et leur demeure voisine (81, rue du Palais-Gallien) sont sises dans un beau quartier central de Bordeaux. Leur vignoble est à Baurech, sur la haute rive droite de la Garonne et, dès le mariage du jeune couple, les étiquettes vont porter la mention : *Côtes de Bordeaux, (Gironde). G. Delluc, propriétaire*. Le grand-père Érable était capitaine au long cours depuis Charles X et, à la barre de son propre navire basé à Blaye, il desservait Chine et Japon, suivant les moussons d'été et d'hiver. Durant la débâcle de juillet 1940, le colonel Delluc fera recueillir à Périgueux son parent, le médecin-général Coulaud et son épouse, née Cointreau, qu'un tempérament plutôt sévère avait fait surnommer *Triple sec*.

¹¹ Plusieurs tirés à part de ses travaux entre 1900 et 1912 ont été conservés, notamment sur la composition du liquide stomacal des enfants, la présence de zinc dans certains alcools, la recherche de vinaigre de glucose, le formiate et l'acétate de bismuth, le lactate de bismuth, la recherche du pyramidon dans les urines, la falsification du saindoux... dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* (Paris) ou dans le *Bulletin des Travaux de la Société de Pharmacie* (Bordeaux).

¹² Une photo montre Paul escaladant le canon de celui-ci et arborant le drapeau tricolore...

d'Ouarka, le partage de la Mouna¹³ et même la fréquentation de l'évêque de Tombouctou, venu d'outre-désert... À Blida, les roses embaument dans toute la ville.



Figure 1 – Les parents de Gustave-Barthélémy Delluc sur le balcon de leur maison à Cadouin.

Figure 2 – Gustave-Barthélémy Delluc, vers 1880. Il se souvenait avoir dit au photographe : « Attendez que je tire mes manchettes ».



¹³ La brioche de Pâques.



Figure 3 – Gustave-Barthélémy vient d'obtenir son diplôme de pharmacien (en haut à droite) : il pose en robe avec ses camarades de promotion (juin 1897).



Figure 4 – Gustave-Barthélémy, dans le laboratoire du Val-de-Grâce à Paris, lors de son premier stage de pharmacien militaire (fin 1897).

Figure 5 – À Toulouse en 1898, Gustave-Barthélémy porte son premier uniforme.



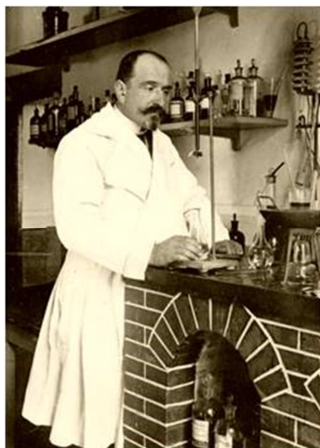


Figure 6 – Après quelques années en France, Gustave-Barthélémy est muté en Algérie. Ici dans son laboratoire de Miliana (1910).



Figure 7 - À Miliana : a - il est logé, avec son épouse et son fils, dans l'ancien palais où Abd el-Kader résidait en 1840 ; b - Paul (6 ans) est juché fièrement sur le canon d'Abd el-Kader, sous le drapeau français.



Mais, contraste ! Peu avant 1914, Delluc est affecté bien loin de là... à l'hôpital militaire de Sedan, sur la frontière menacée !



Figure 8 – Au début de la guerre, en 1914, Gustave-Barthélémy (au premier rang, 2^e à partir de la gauche) est affecté à l'Ambulance du célèbre chirurgien Victor Pauchet.



Figure 9 – Un jour de 1915, le capitaine Delluc (le premier à droite) à la popote de Chaumont (Haute-Marne).

Figure 10 – Le capitaine Delluc est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 1^{er} janvier 1915. Il est photographié ici dans les bois de la Suisse.



III – Des ambulances de 1914 aux « fusillades pour l'exemple »

La guerre est là, tout près. Valentine et Paul se réfugient à Cadouin¹⁴. Gustave-Barthélémy est affecté à la 2^e Armée, créé et mise sur le pied de guerre par le GQG lors du déclenchement du plan XVII en réponse à l'attaque allemande d'août 1914¹⁵. Le jeune homme participe, dans la Marne et l'Argonne, aux activités d'une Ambulance¹⁶ (fig. 8), non loin de la ligne de feu, alors très menacée : Chaumont (fig. 9), la Suisse, Sainte-Menehould¹⁷.

Résultats : il obtient bientôt les trois galons de pharmacien-capitaine et la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, le 1^{er} janvier 1915 (fig. 10). Il vient d'avoir une quarantaine d'années. Il bénéficie d'une permission à Paris : belle opportunité de revoir, un dimanche, l'épouse et le fils (9 ans), venus de Cadouin, et de leur offrir, ce jour-là, deux (oui, deux)

¹⁴ Non sans avoir enterré, dans leur jardin de Sedan, leur belle argenterie, qu'ils ne retrouveront jamais... Paul va en classe à l'école de Cadouin et parfois se fait photographier à Belvès pour envoyer des clichés à son papa.

¹⁵ Général de Curières de Castelnau, puis Pétain, Nivelle... lui succèdent. Ce catholique fervent ne fut pas élevé à la dignité de maréchal de France. Il sera enterré, durant la dernière guerre, à Montastruc-la-Conseillère, près de Toulouse, dont était maire alors Guillaume Saint-Geniest.

¹⁶ Un peu le descendant de celles de Napoléon (créées par Dominique-Jean Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée et baron d'Empire) et l'ancêtre de notre SAMU, dû surtout au Pr agrégé Louis Lareng.

¹⁷ Où, en féru d'histoire par ses lectures, il ne manque pas d'évoquer la fuite de Louis XVI à Varennes et le coup d'œil du maître de poste Drouet...

séances d'opéras, longues et graves : *Faust* et... *les Burgraves*¹⁸. Quels sinistres souvenirs pour Paul, qui va cauchemarder, dès la nuit suivante, à l'hôtel !

Compte tenu de la confiance que ses supérieurs éprouvent pour lui, le pharmacien-chimiste est retiré des champs de bataille et nommé responsable du Service *régional* des Médicaments jusqu'en 1917¹⁹. Muté à Toulouse, il devient en 1918 (fig. 11), année de l'épidémie de la terrible grippe dite espagnole, le patron de la Pharmacie *principale* de la Réserve des Médicaments de l'Armée, jusqu'en 1922. Il se fait un ami, lors d'une inspection au nord de Toulouse (aux Abattoirs de Saint-Jory) : le pharmacien Jean Deguiral, Périgordin lui aussi, dont le fils René, médecin ami de Paul, deviendra parent de la famille Delluc et, après 1944, directeur de la Santé en Dordogne.

Un détail ? Bien plus que cela ! Profondément chrétien, homme de bien, très franc mais peu discret dans ses opinions, Delluc ne manque pas de dire toute la colère qu'il éprouve, sinon devant les condamnations des mutins de 1917²⁰, mais surtout devant les nombreuses « fusillades pour l'exemple » : des exécutions quasi improvisées à l'occasion de tel ou tel manquement véniel à la discipline, voire pour flatter la gloriole de quelques généraux²¹. Le futur maréchal Pétain, général en chef pour le front nord-est, qui met fin aux mutineries, ne manquera pas de se souvenir des propos regimbants de Gustave-Barthélémy Delluc... Nous allons en reparler à propos des étoiles et de la retraite du Colonel...



Figure 11 – Le capitaine Delluc est nommé directeur des Réserves principales des Médicaments de l'Armée à Toulouse. Il est ici photographié avec sa nouvelle équipe le 25 janvier 1918.

¹⁸ Terrible opéra inspiré par le drame de Victor Hugo et baptisé méchamment « le Waterloo du drame romantique ».

¹⁹ Nommé à ce poste important, il n'a donc pas servi à Verdun, durant cette dure bataille (21 février-18 décembre 1916), qui a vu passer par rotation 70% des soldats français. Il n'a donc pas reçu une des médailles de Verdun, portant l'impératif avertissement : « *On ne passe pas.* »

²⁰ Ces véritables mutineries ont touché les deux tiers des grandes unités militaires durant le printemps et l'été 1917. La révolte, la plus enregistrée lors de la Première Guerre mondiale, fut réprimée par Pétain : 49 exécutions (seulement, pourrait-on dire) sur 500 condamnations à mort prononcées furent effectives.

²¹ Environ 650 fusillés « pour l'exemple » sur 2 500 condamnés à mort, pour abandon de poste ou refus d'obéissance, au terme de 140 000 jugements (d'après *France 3*, 11 novembre 2015). Sans compter les exécutions discrètes de gradés, les condamnés de droit commun ou pour « espionnage » vrai ou faux... Cela dès 1914 (la Marne), puis la guerre des tranchées et, bien sûr, les drames de 1917 (289 exécutés cette année-là, selon la Mission du Centenaire). Peu ont été réhabilités...

Figure 12 – À partir de 1924, le commandant puis colonel Delluc dirige la pharmacie de l'hôpital Maillot à Alger. Il est ici photographié en 1927 avec son équipe.



Figure 13 – Louis Delluc, homme de lettres et cinéaste, quelques mois avant sa mort (photo Castera, vers 1923).

IV - Alger la Blanche, mais, à Paris, la triste mort de Louis Delluc

Après encore quelques années à Toulouse, il est affecté, derechef, en Algérie. À l'est de la ville d'Alger, il dirige désormais la grande pharmacie de l'hôpital militaire Maillot à partir de 1924²² (fig. 12). Il est honoré de la rosette d'officier de la Légion d'honneur en 1925²³ et vit dans un petit appartement ouvrant sur un étroit balcon, rue Kœchlin²⁴, tout près de Bab-el-Oued, avec épouse et fils, dans ce si pittoresque quartier populaire, où les *pôvres* parlent le *pataouète*... Le jeune Paul fait ses études de Médecine à la faculté d'Alger, établissement de grande qualité, couronnées en 1929, lors du difficile Internat des hôpitaux : il

²² Jadis hôpital du Dey, c'est aujourd'hui le Centre universitaire Mohamed Lamine Debaghine. Ce médecin nationaliste de Sétif a combattu pour l'indépendance de son pays.

²³ Sa rosette d'officier n'a pas été conservée par sa famille : elle a été ensevelie avec lui à Cadouin. En revanche, son grand collier de commandeur de l'ordre du *Nichan Iftikhar* (Tunisie) avait-il été vraiment mérité ? Le décoré n'ayant guère œuvré en Tunisie. Mais il est très décoratif...

²⁴ Charles Kœchlin (1867-1950), polytechnicien puis officier d'artillerie. Malade, il deviendra musicien et photographe, proche du PCF.

sort major de ce concours et œuvre, à l'autre bout d'Alger, à l'hôpital Mustapha²⁵, qu'il rejoint par le tram.

Mais cette heureuse vie algéroise du commandant, bientôt lieutenant-colonel puis colonel Delluc est marquée par un drame familial et aussi personnel : le décès inattendu de son jeune neveu, Louis Delluc, à l'âge de 33 ans, en 1924. Admirateur des films des Américains, des Scandinaves et même des Allemands, cet « éveilleur du cinéma français » est, durant le froid hiver 1923-1924, frappé d'une foudroyante et fatale exacerbation de sa déjà vieille tuberculose pulmonaire : une phtisie galopante²⁶ (fig. 13). C'est aussi un drame personnel pour son oncle. Et ce, pour trois raisons : 1 - après la réalisation d'une demi-douzaine de films et de nombreux livres, Louis n'avait plus que des dettes, importantes ; 2 - le père du jeune cinéaste²⁷ n'exerçait guère que des remplacements rémunérateurs de pharmaciens, mais de façon épisodique ; 3 - son oncle Gustave-Barthélémy, le frère de son père, mit son point d'honneur à ne pas refuser cet héritage négatif. Il décida de vendre les deux ou trois petites maisons qu'il possédait à Cadouin, sur la place, et, surtout, le copieux héritage de son beau-père (sa pharmacie, son bel immeuble et le très bon vignoble de Baurech²⁸, dans l'Entre-deux-Mers, sur la rive droite de la Garonne). Se contentant de sa retraite²⁹, Gustave-Barthélémy décide de devenir le simple locataire d'une petite maison de Cadouin (4 pièces avec 2 poêles, une cave et un grenier) : il est précisé que cette propriété de la mairie est destinée aux gens nécessiteux. Pour l'hiver, le Colonel bénéficiera, chez son fils, d'un appartement sis 31, boulevard de Vésone, à Périgueux.

V – Le mystère de la fuite des étoiles : le grand secret du Colonel

Le colonel Delluc prend sa retraite le 5 décembre 1931 et est placé dans la réserve³⁰. Si tôt ? Il confiera, en une formule elliptique : « Continuer ? Il me faudrait aller danser à Paris »³¹. Que voulait-il dire ? Comme on l'apprendra mieux avec le temps, notamment en 1940, on sait aujourd'hui que son opinion sur les « fusillades pour l'exemple » avait conduit le maréchal Pétain, général en chef de l'armée française jusqu'au 9 février 1931, à lui refuser ses étoiles de général : elles lui auraient pourtant permis de continuer à servir dans l'Armée pendant quelques années avec un grade supérieur et de percevoir une solde confortable. Mais

²⁵ Il se destinait initialement à une carrière hospitalo-universitaire, chirurgicale, à Alger, comme son collègue et ami algérois, Pierre Aboulker, qui opérera plus tard le général de Gaulle, à Cochin, avec le Pr Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle. Ce dernier opérera plus tard le président Mitterrand... Mais, à la demande de son épouse, Paul Delluc rejoint Périgueux pour s'y installer comme chirurgien et médecin, réunissant rapidement une très importante clientèle. Il mourra subitement en 1957, à 51 ans, d'un foudroyant infarctus du myocarde au volant de sa voiture au cours d'une de ses visites à un de ses malades. Son ancien hôpital Mustapha à Alger est devenu le Centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha (le CHUMA).

²⁶ Cette atteinte par le BK, aujourd'hui nommé « granulie » pour indiquer la généralisation, était jadis toujours mortelle en quelques semaines.

²⁷ Louis Delluc avait inventé ce mot, créé les premiers ciné-clubs et deux journaux à eux consacrés.

²⁸ Vin rouge des Premières Côtes de Bordeaux (aujourd'hui dit Cadillac-Côtes de Bordeaux). Les vignobles, Implantés sur les pieds et les versants de coteaux de la rive droite de la Garonne, ainsi que sur la bordure du plateau de l'Entre-deux-Mers, lui donne ses qualités.

²⁹ Il n'y avait pas de supplément de retraite pour Alger (c'était la France et non les colonies...).

³⁰ JO du 6 juillet 1932.

³¹ Et il affirmait, un fin sourire aux lèvres, ne savoir danser que la bourrée.

comment en savoir plus et comment le prouver ? Nous avons pu décrypter, en août 2021, la preuve de la décision du colonel, ignorée de tous sauf de son épouse Valentine. Ce secret d'une vie tient en une dizaine de mots fermement inscrits sur son petit carnet de *Curriculum vitae*, après 39 ans, 4 mois et 16 jours de campagne totale : « *Rayé des cadres sur sa demande*³² le 1^{er} mars 1931. » (fig. 14)

Figure 14 – Le colonel Delluc note sa décision sans appel et l'inscrit sur son carnet de *Curriculum vitae* : « Rayé des cadres sur sa demande le 1^{er} mars 1931 ».

Point final. Un secret vieux de près d'un siècle ! Le refus du Maréchal l'avait donc poussé à se retirer ! Le Colonel (comme tout monde le nomme ici avec une majuscule), de retour à Cadouin, est bientôt élu conseiller municipal et adjoint du peu actif maire Amédée Calès. En accord avec celui-ci, il va s'occuper, pendant près d'une vingtaine d'années, entre autres choses, des affaires de la Mairie et de la Société de Secours Mutuel, ancêtre de notre Sécurité sociale. Il prend en charge le Bibliobus, va à la chasse dans la Bessède, crée et préside la Société de chasse de Cadouin : il narre ses chasses brillantes en Algérie (et passe alors un peu pour un Tartarin). Il aide la mère Granier, supérieure du couvent des Filles de la Charité, et l'apostrophe parfois, en grommelant : « *Nom de Dieu, ma mère...* ». Mais chacun sait que le cœur est bon...

Il guide quelques visites bénévoles « des cloîtres », comme il dit, à l'époque peu fréquentés, pour des touristes de choix, affirmant qu'un jour - mais quand ? - des foules viendront découvrir Cadouin. Il accepte rarement un repas au bourg ou à la Salvetat et, après ses dîners à la maison, préfère aller papoter avec tel ou tel à la terrasse du café de la Place, sans jamais rien consommer³³. Il ne manque jamais la messe dominicale de 11 h du curé-doyen Boucher et préside - en grand uniforme avec un discours chaleureux et un repas de même - les Noces d'or de ce saint prêtre le 26 juin 1932 (fig. 15). Il se rend, vêtu de même (mais avec son épée au côté) à un mariage familial à Périgueux en 1934. Il était présent pour la venue solennelle du cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, envoyé du pape à Cadouin

³² Souligné par nous.

³³ Pour la patronne, Mme Delfour, et pour d'autres, il est « le Colonel *Ronchon* », mais tout le monde l'aime bien (note de notre ami Michel Simondin).

en 1930³⁴, et fréquente, à chaque début de septembre, les ostensions du Saint Suaire jusqu'en 1934³⁵. Hélas, cette année-là, il ne va pas manquer de ronchonner très fort, *coram populo* : la Sainte relique du Christ vient d'être, comme dit le Colonel, « dégommée »³⁶ et les ostensions interrompues *sine die* par Mgr Louis, évêque de Périgueux et Sarlat.

Chaque soir, après le dîner, il consacre tout son temps post-prandial, jusqu'à son coucher, à 22 h précises, à de sérieuses lectures dans son grand fauteuil de paille tressée : il lit et souvent relit attentivement divers livres et revues d'histoire, dont surtout - oui, surtout - *les Annales*³⁷, écoute la radio, notamment si elle « donne » opéra voire opérette, en suivant parfois la musique et le spectacle sur le livret correspondant,



Figure 15 – Le 26 juin 1932, dans le cloître de Cadouin, le colonel Delluc, en grande tenue, préside les noces d'or du chanoine Boucher (à droite). Entre les deux, de g. à dr., Henri Guiraud, X, Lasserre et X.

VI – En cette Zone dite « libre » (1940-1942), le « patron » de Cadouin

Durant la guerre 1939-1945, en zone non occupée jusqu'au 10 novembre 1942, le Colonel ne va guère à Périgueux. Il est devenu le « patron » de Cadouin avec son secrétaire de mairie, Lucien Dutard, l'instituteur de la commune, de retour de la campagne de France et ancien membre du PCF. Certes il applique les consignes de Vichy et du « Royaume de Maréchal »³⁸ (fig. 16), mais il a prévenu secrètement son « co-adjuteur » et ami Dutard, dès juillet 1940, de ses profondes réserves vis-à-vis du « Vainqueur de Verdun » et des motifs de celles-ci. L'instituteur-secrétaire de mairie a tenu de révéler, plus tard, à Gilles Delluc, les secrets du Colonel, à ce sujet, confiés à lui-même, avant de les transmettre à Martial Faucon, l'auteur-rédacteur du gros livre collectif consacré aux FTP³⁹.

³⁴ Ancien enseignant au grand séminaire de Périgueux, qu'il dirige de 1898 à 1912.

³⁵ Son épouse tient, avec d'autres dames, un comptoir de vente de pieux souvenirs, sur l'emplacement de l'épicerie Simondin, près de la porte Saint-Louis : *Au profit de l'œuvre du St Suaire*.

³⁶ Terme assez militaire. Destituer (quelqu'un) de ses fonctions : *Dégommer un général*.

³⁷ Les *Annales* sont sous la férule de Marc Bloch : on tend à considérer, depuis 1929, que l'Histoire n'est pas l'histoire des nations ni des grands hommes mais bien l'histoire de tout ce qui est humain. Le Pr Marc Bloch, ancien combattant des deux guerres, après avoir rédigé *L'Étrange défaite*, sera torturé puis exécuté par les nazis en 1944 à Saint-Didier de Formans (Ain), comme juif et résistant.

³⁸ Formule de Jacques Delperrié de Bayac, 1975.

³⁹ Le texte fourni par L. Dutard est résumé, parfois trop..., dans l'édition du livre. À sa sortie. Cet ouvrage est offert par L. Dutard à G. Delluc avec la dédicace suivante : « *En hommage au Colonel Delluc et à sa magnifique*

Qui était Lucien Dutard ? Né en 1912 au Buisson, il adhère au PCF de 1936 à 1938, dans l'euphorie de 1936⁴⁰, devient secrétaire de mairie et instituteur de Cadouin, puis soldat en 39-40 avec le 50^e RI. Le jeune homme va bientôt gagner la Résistance, en passant par Pau, non sans envoyer en 1943, de là-bas, une aimable et discrète carte postale au Colonel : « *Un respectueux bonjour de Pau. J'espère que Monsieur Delluc ne s'ennuie pas trop pour la Mairie. L. Dutard.* ». Actif résistant « depuis 1939 » dans l'Armée secrète, capitaine FFI, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, il est à nouveau communiste et fondateur du journal *la Voix de Jacquou*, puis enseignant à Saint-Georges et à Boulazac. Il sera plus tard conseiller général et député de 1945 à 1951 (fig. 17), puis de 1973 à 1986 et maire de Boulazac de 1953 à 1988⁴¹. Chevalier de la Légion d'honneur en 1998, il est reconnu pour ses compétences, sa droiture, son dévouement et sa loyauté au service de ses concitoyens, au-delà de ses convictions politiques. Il meurt à 91 ans. Comme le jour de la remise de sa Légion d'honneur, ses obsèques ont réuni une foule de personnes, représentant toutes les opinions.

Le Colonel travaille dur, dans le local de la mairie et dans le froid et sombre bureau de sa maison, consacrés à ces travaux municipaux et où il reçoit tous les Cadouinains (fig. 18). Il est chargé, entre autres, d'une mission difficile : distribuer à chacun les précieux tickets multicolores (pour l'alimentation, les vêtements, le tabac, le charbon...), aidé désormais par son épouse. Il témoigne d'une parfaite honnêteté et d'un langage clair, entrecoupé de quelques formules, d'un ton grognon parfois un peu *scrogneugneu*, même avec la mère Granier, n'hésitant pas - ciel ! - à jurer devant elle assez souvent !

Il refuse d'adhérer à la Légion française des combattants, créée et dirigée par Pétain pour « régénérer la Nation », suivant l'exemple de 1914-1918. Il ne parle jamais du « Maréchal ». Même, il va punaiser en grommelant les affiches gouvernementales, prévues pour la mairie mais déplaisantes à son avis, dans un couloir obscur de la vieille gendarmerie, fermée depuis des années et où, seuls, les enfants, comme Gilles Delluc et ses bons copains, vont jouer en catimini et aperçoivent, stupéfaits, le manège de cet étrange édile (fig. 19).

Les souvenirs de Lucien Dutard sur le Colonel, pour cette période, et, plus tard, sa demande au nouveau maire Jean-Jacques Chinouilh d'en tenir compte pour honorer celui-ci, méritent d'être cités ici, comme témoignages⁴². Il fait désormais l'objet d'une solide notice de 2 pages (4 colonnes) parmi les *Résistants en Périgord*⁴³, suite à l'utilisation de certaines des archives, conservées dans sa famille ou provenant de Lucien Dutard⁴⁴.

famille. Ouvrage offert à Gilles Delluc et à son épouse Brigitte, savants préhistoriens, qui honorent eux aussi le Périgord et la France, en y associant le docteur Paul Delluc et le cinéaste Louis Delluc. Boulazac, le 20 août 1990. »

⁴⁰ Soit jusqu'à la « Grande Terreur » stalinienne d'août 1937 à novembre 1938.

⁴¹ Guy Penaud, 2010 ; Jean-Jacques Gillot et Michel Maureau, 2011.

⁴² Voir Documents annexes 1, 2 et 3.

⁴³ Gillot et Maureau, 2011.

⁴⁴ Archives Delluc.

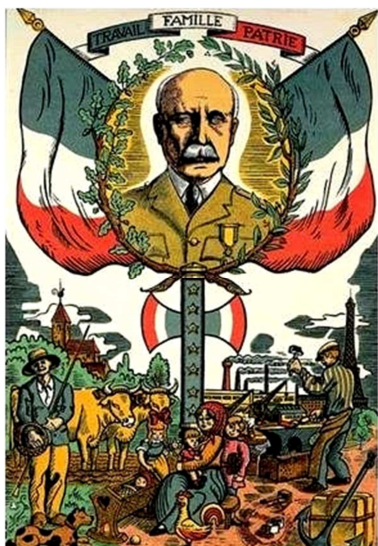


Figure 16 – Un dessin du Périgordin Maurice Albe en hommage au maréchal Pétain. Cet artiste avait été décoré de la Francisque.

Figure 17 – Lucien Dutard, l'ancien instituteur et le secrétaire de mairie de Cadouin pendant la guerre. Ici, en 1951, au moment de son élection comme député de la Dordogne.

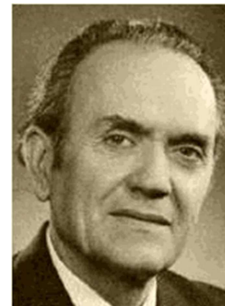


Figure 18 – Après la vente de tous ses biens pour rembourser les dettes de son neveu Louis Delluc, le colonel Delluc occupe une maison de Cadouin louée par la municipalité, dans la rue principale du village. Ici, il est photographié avec son épouse Valentine et la famille Denis, des parents de Toulouse, en 1936.

VII - Sous l'Occupation (11 novembre 1942-août 1944)

1- Quelques épisodes de cette période tragique.

Sous l'Occupation, le Colonel est contraint de recevoir des Allemands à la mairie pour diverses affaires : la récupération par eux de la sanitaire (une ambulance), cachée en 1940 dans le garage de l'ancienne gendarmerie ; une enquête concernant un attentat par explosif route de Beaumont ; la recherche de juifs (il fait mine de chercher dans des registres et répond qu'il n'y en a plus à Cadouin : ils sont partis). Un peu plus tard, il fait prévenir la famille Crémieux par la mère Granier de l'arrivée imminente des Allemands : « *Dites à vos amis de*

*partir tout de suite, les Allemands doivent faire une descente au village demain... »*⁴⁵ Voici deux autres épisodes, l'un plutôt comique, l'autre tragique⁴⁶.

2 - Rencontre avec un clandestin, Maurice Chevalier

Le chanteur s'est réfugié au Bordial, dans la forêt de la Bessède, commune de Molières, à un peu plus d'un kilomètre de Cadouin, Cette belle propriété de la famille Delamarre, jadis exploitants d'un grand théâtre ambulancier, a été un lieu de refuge⁴⁷. Il est accompagné de Nita Raya et du couple Félix Paquet-Maryse Marly.

Maurice s'est produit onze fois à *Radio-Paris* (l'ex-*Poste Parisien* passé sous contrôle allemand) et a fait deux voyages outre-Rhin, mais dans le *stalag* d'Altengrabow (Saxe-Anhalt), où il fut prisonnier de 1914 à 1916. Il a obtenu, en échange de ses prestations, la libération de 10 prisonniers. Il craint une vengeance promise par Pierre Dac à *Radio Londres*, le 12 février 1944 et se garde de sortir de la propriété.

Cependant, il rencontre un jour, par hasard, le colonel G.-B. Delluc, qui l'avait connu à Paris, peu après 1900 : le débutant s'y produisait sous le nom de « Petit Maurice » ou de « Petit Chevalier ». Admirateur de l'excellente diction du chanteur, le Colonel lui demanda où il avait appris à chanter. Il reçut la réponse suivante - stupéfiante selon l'interlocuteur -, roulant les rr avec son inimitable accent faubourien : « *Je n'ai jamais appris à chanter...* »

Mais tout finit toujours par se savoir... En septembre 1944, Maurice fut présenté au « capitaine FTP » Andrej Urbanovitch, alias *Doublemètre*, et passa une terrifiante journée au Service d'ordre patriotique (SOP), logé au 3^e étage du vétuste immeuble Véchembre, à Périgueux⁴⁸.

Peu après, sa création de *Fleur de Paris*, véritable hymne rassembleur de la Libération, avec Jacques Hélian et son orchestre, allait faire oublier tout cela (fig. 20). Et, le 8 juin 1946, à Périgueux, au théâtre de verdure du Parc Gamenson, Maurice Chevalier a obtenu un triomphe au gala des anciens de la Résistance...

3 - La mort du *feldwebel* Joseph Munch

Un peu plus loin, à quelque 2 km en aval de Cadouin, se devinent encore quelques ruines d'un très vieux moulin. Ici va survenir la mort du premier Allemand en Dordogne, blessé mortellement par Robert Mathé, 20 ans, résistant cadouinain du groupe Roland, le 23 octobre 1943 : le *feldwebel*⁴⁹ Joseph Munch (depuis 2 ans bras droit du chef de la Commission allemande de contrôle de l'armistice de Bergerac), conduit par le caporal Rudolf Lenz. Au sortir de l'hôpital de Bergerac, il sera inhumé en grande pompe au cimetière de Périgueux.

⁴⁵ A. Crémieux (d'après sœur Agnès) à G. Delluc, *in lit.*, 1^{er} avril 2010. La famille revint alors à Villeneuve-sur-Lot et, trois mois plus tard, c'était la Libération.

⁴⁶ Delluc, 2019 a et b.

⁴⁷ Les soldats d'une unité du Génie en retraite en 1940, des réfugiés alsaciens d'Obenheim, deux familles juives pendant l'Occupation, puis des membres du maquis AS *Pistolet* auquel appartenait Paul Kœgler, prisonnier évadé et bientôt époux de la jeune Lucienne Delamarre.

⁴⁸ Ancien siège de la Légion française des combattants, à l'angle de la rue Antoine-Gadaud et de la rue Wilson.

⁴⁹ Grade de sous-officier allemand, équivalent à peu près à celui d'adjudant-chef.

Le soir même de la mort du *feldwebel* et le lendemain, dimanche 24 octobre, Cadouin est investi par les Allemands⁵⁰, fouillé et certaines maisons sont pillées. Ils profèrent des menaces : « *Si le meurtrier n'est pas pris, vingt otages seront arrêtés.* » Toute la population est consternée⁵¹. Raymond Mathé, père de Robert, lui aussi résistant, « *fort honnête homme et conseiller municipal* »⁵², et son voisin Besse, sont, seuls, arrêtés et déportés à Buchenwald⁵³. Déjà nombre de Caduniens ont gagné la forêt. Heureusement, les repréailles s'arrêtent là.

On est surpris de cette relative clémence, alors que la petite ville de Rouffignac sera détruite par le feu⁵⁴ six mois plus tard par la division Brehmer, avec fusillades et déportations. Trois raisons l'expliquent peut-être : 1 - Malgré la présence du *Sicherheits-Dienst*, nous ne sommes qu'en octobre 1943 ; 2 - Le colonel G.-B. Delluc, faisant fonction de maire⁵⁵, accueille crânement les Allemands qui l'interpellent. « *Je suis le colonel Delluc, veuillez vous mettre au garde à vous* ». Il joint Jean Popineau, préfet de la Dordogne⁵⁶, qui va « *à Limoges à ce sujet* » et qui ajoutera : « *Les autorités intéressées [sic] me font savoir que les mesures que vous craignez ne seront pas prises* »⁵⁷. 3 - Comme souvent en Périgord, la gastronomie vient brocher sur le tout. Par hasard... Le fils du maire Amédée Calès, prisonnier de guerre, était affecté dans la ferme du frère du commandant de l'unité accourue à Cadouin : un repas fut organisé à l'auberge Calès...⁵⁸

Une stèle commémore l'événement : *En hommage au résistant Robert Mathé, enfant de Cadouin, qui, en ce lieu, le 22 octobre 1943*⁵⁹, *a, au cours d'une mission, abattu le premier nazi en Dordogne* ». Robert Mathé fut arrêté plus tard, par le Groupe Mobile de Réserve du capitaine Jean, remis aux Allemands, emprisonné à Limoges, sévèrement *tabassé*, et perdit un rein. Il échappa de peu à la mort lors de la prise de la ville : « *La Marseillaise éclata et les maquisards prisonniers se ruèrent dehors.* »

Il put reprendre le combat, malgré les graves séquelles de sa détention, et nous a quittés en 1962, à 39 ans⁶⁰.

⁵⁰ Par les gendarmeries (française et allemande), une compagnie allemande (en fait, des Géorgiens) et le *Sicherheits-Dienst* (que les Français appellent la *Gestapo*). La mitraillette du *feldwebel* est retrouvée : elle n'a pas servi.

⁵¹ Lettre du colonel Delluc au préfet de la Dordogne, 28 octobre 1944 (courrier 5398).

⁵² *Ibid.*

⁵³ Ils figureront heureusement parmi les rescapés.

⁵⁴ Sauf l'église et les 3 maisons environnantes.

⁵⁵ Avec l'accord du maire Calès (et non « délégué » par le gouvernement, comme dit Faucon, 1990, p. 134). La délégation autoritaire n'intervenait que dans les communes de plus de 2 000 habitants.

⁵⁶ Son fils François était au Petit lycée de garçons dans la classe de 7^e de M. Sartre, comme Gilles Delluc. Il disparut le 6 juin 1944, avec ses parents... (GD)

⁵⁷ Témoignage de Jacques Bouant (et non « Bonant », selon Faucon, 1990, p. 131) ; correspondance entre le colonel Delluc et le préfet Jean Popineau (28 octobre et 5 novembre 1943 CAB 9583) ; Jacques Lagrange, 2007, p. 62 ; Lucien Dutard *in* : Faucon, 1990, p. 134. Le colonel, faisait fonction de maire : « *Grâce à sa connaissance des problèmes administratifs et à son courage, il a pratiquement neutralisé les dangers qui ont pesé sur la population, notamment sur les résistants.* » (L. Dutard, *in lit.*, 5 décembre 1988 et *cf. infra* Documents annexes 1, 2 et 3 ; J.-J. Gillot et M. Maureau, 2011, p. 190). La mère Granier, supérieure du couvent, avait agi également de son côté et adressé une longue lettre au préfet, qui la rassura pour Cadouin.

⁵⁸ M. Faucon, 1990, p. 134, d'après L. Dutard.

⁵⁹ D'après les autres sources d'informations (y compris la lettre du colonel Delluc et le rapport officiel du capitaine Lhopiteau au gouvernement de Vichy, ADD), la date est bien le samedi 23 octobre 1944 et non le 22.

⁶⁰ Lettre du 22 août 1944. D'après les archives de sa fille Michèle Mathé-Fourteaux et *in lit.*, 18 mars 2019,. Nous lui devons beaucoup d'informations.

VIII – La fin paisible d’un « honnête homme » et l’hommage de tout Cadouin

Le Colonel, trésorier du Comité de Libération de Cadouin⁶¹, continuera doucement désormais une activité municipale y compris après l’élection du jeune nouveau maire Henri Guiraud, boulanger⁶². Malgré la différence d’âge, les deux hommes sont amis : ils partagent le même chien de chasse (un chien courant, nommé, je crois, *Clairon*, *Trompette* ou *Tambour*)⁶³ (fig. 21). Mais le Colonel renoncera à son permis et à son fusil *DORON*, juxtaposé calibre 16, pour l’ouverture de septembre 1950 : il offre alors l’arme à son petit-fils pour ses 16 ans.

Opéré sans grands problèmes pour une affection prostatique par son fils, assisté du Dr Ambard⁶⁴ en février 1948, Gustave-Barthélémy Delluc, 93 ans, termine paisiblement son existence le 10 octobre 1956 à la clinique Francheville de Périgueux.

Le jour de ses obsèques, Cadouin sut témoigner bellement de son affection et de sa reconnaissance. À pied, les Cadouinains ont gravi la sinueuse et raide côte de la route du Buisson pour guetter, à son sommet, la voiture ramenant le cercueil du Colonel. Cette petite foule, estimée à 200 ou 300 participants, s’est postée au carrefour de la Croix, à 1 km au-dessus de Cadouin, pour le recevoir au seuil de la commune et l’accompagner à l’abbatiale puis à la tombe familiale⁶⁵. Ils n’avaient pas oublié...

Dr Gilles Delluc (XXVII^e Colloque des Amis de Cadouin, 14 août 2021)⁶⁶

⁶¹ Le Comité, présidé par Amédée Calès, comporte, outre le Colonel, MM Roquejoffre, Cassat, Despois, et Mme Chataud. Une plaque de marbre est prévue à l’église pour les 5 morts de la guerre, à placer au-dessous de celle des tués de 1914-1918 (Avis manuscrit du 20 octobre 1949, archives Delluc).

⁶² Cadouin connut une belle fête de retour des stalags, durant l’été 1945, pour les trois PG de Cadouin, dont H. Guiraud et le jeune Ferrandon.

⁶³ Parmi le groupe des chers copains de l’auteur à Cadouin : Claude Guiraud (le fils d’Henri Guiraud), Michel Gardy, Michel Simondin, Robert Despois et sa sœur, Claude Lacoste, Huguette Magat et son frère, Claude Lasserre et, pardonnez-moi, j’en oublie. Jouant aux maquisards, armés de mitraillettes en bois découpé et peintes, nous arrêtions pour contrôle, les (rares) voitures sur la route de Beaumont...

⁶⁴ Fils du Pr Léo Ambard, de la faculté de Médecine de Strasbourg, qui avait inventé la « constante d’Ambard », grandeur proportionnelle à la concentration de l’urée sanguine et exprimant la valeur fonctionnelle des reins. Aujourd’hui remplacée par la créatinine et sa clearance.

⁶⁵ Plus tard, le 5 décembre 1988, Lucien Dutard écrira au nouveau maire Jean-Jacques Chinouilh que le colonel avait été oublié : il méritait pourtant bien la gratitude de Cadouin (voir Documents Annexes 2 et 3) :

⁶⁶ Le présent texte doit beaucoup aux papiers, officiels ou non, et aux clichés laissés par G.-B. Delluc, et à ses nombreuses conversations avec l’auteur, sans compter les longues soirées d’hiver à Périgueux. Ce dernier, son petit-fils, passait chaque année deux mois d’été à Cadouin, avec cet aïeul très disert : il bénéficiait de sa mémoire, de la richesse de ses souvenirs, de son honnêteté et de sa grande culture (histoire, littérature et opéra). Mais qu’il est ardu de brosser le portrait d’un homme que l’on a beaucoup estimé et aimé !

CARTE D'IDENTITÉ

Nom DELLUC
 Prénoms Gustave
 Profession retraite
 Né le 16 novembre 1873
 à Cadoux
 Nationalité française
 Département Dordogne
 Domicile Cadoux

Emprunts Digitales :

4 406

SIGNALEMENT

Taille 1^m76 Nez } Des fort Base _____
 Cheveux blonds Dimension _____
 Moustache et Formes du visage ovale
 Yeux noirs Teint trist.
 Signes particuliers neut.

Signature du Titulaire
G. Delluc

Cadoux, le 3 mai 1944
 Le Maire
H. B. de Lesma - Siquereux

15 FRANCS
 Dordogne

Figure 19 – Carte d'identité du colonel Delluc établie en 1944, signé par lui deux fois : la première comme titulaire, la seconde comme maire.



Figure 20 – Affiche du spectacle parisien *Fleur de Paris*. Elle marque clairement le retour en grâce de Maurice Chevalier après la Libération.



Fig. 21 – Le colonel Delluc et son épouse, à Cadouin vers 1950, en compagnie du chien de chasse qu'il partage avec Henri Guiraud, le nouveau maire.

Choix bibliographique

- ARCHIVES GILLES DELLUC, dont le carnet *Curriculum vitae* de Gustave-Barthélémy Delluc (1890-1947) et des correspondances diverses (Alain Crémieux, Jean-Jacques Chinouilh, Lucien Dutard).
- ARCHIVES MICHELE MATHE-FOURTEAUX (mort du *feldwebel* Joseph Munch).
- CREMIEUX, A., 2002. « Deux mois au Paradis : une famille juive protégée par les sœurs de Cadouin en 1944 », *Actes du 8^e colloque des Amis de Cadouin de 2001*, p. 25-29.
- DELLUC, B. ET G., 2019. « Les secrets d'un petit ruisseau : le Bélingou », *Actes du 25^e colloque des Amis de Cadouin de 2018*, p. 7-27. Voir aussi « Anecdotes et images d'un petit ruisseau : le Bélingou », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXLVI, 1919, p. 215-236.
- DUTARD, L., 1987. « Témoignage pour servir à la rédaction du livre *Franco-tireurs et partisans français en Dordogne, 1990*, 1^{ère} édition », texte tapuscrit et corrigé à la main, remis à Gilles Delluc par l'auteur.
- FAUCON, M. (narrateur, centralisateur et coordinateur des récits et témoignages), 1990. *Franco-tireurs et partisans français en Dordogne*, Tulle, éditions Maugein.
- FAUCON, M. ET RANOUX, R. 2006 (édition enrichie en coopération avec le comité départemental de l'ANACR). *Franco-tireurs et partisans français en Dordogne*, Périgueux, La Lauze.
- GILLOT, J.-J., 2007. *Les Communistes en Périgord (1917-1958)*, Périgueux, Pilote 24 édition.
- GILLOT, J.-J. ET MAUREAU, M., 2011. *Résistants du Périgord. 1500 notices inédites et illustrées*, Bordeaux, éditions Sud Ouest (dont colonel G.-B. Delluc et L. Dutard).
- LAGRANGE, J., 1993. *1944 en Dordogne*, Périgueux, Pilote 24.
- PENAUD, G., 1985. *Histoire de la Résistance en Périgord*, Périgueux, Fanlac.
- PENAUD, G., 1999. *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Fanlac.
- PENAUD, G., *et al.*, 2010. « Lucien Dutard. Regards croisés sur un humaniste estimé », *Le Journal du Périgord*, n° 184, p. 6-14.
- PRIEUR, C., 1942. « Nécrologie du chanoine Boucher », *La Semaine religieuse*, 09 décembre 1942, p. 310-312.

Document annexe 1 (inédit)

Témoignage sur le colonel Delluc par Lucien Dutard, rédigé en 1987 pour Martial Faucon et, initialement, destiné à figurer - quasi in extenso - dans l'ouvrage collectif Franco-tireurs et partisans français en Dordogne, paru en 1990 (Tulle, éditions Maugein). Adressé par l'auteur au Dr Gilles Delluc, après un entretien à son domicile à Boulazac, au-dessus de Lesparat, en 1987. Archives Delluc.

« À Cadouin, il fallait bien discuter dans ce climat avec le Maire Amédée Calès et le colonel Delluc, qui était conseiller municipal, mais déjà le Maire réel. L'entrevue à trois fut assez mouvementée. Finalement, il fut convenu que le Maire ferait une délégation officielle de signature au Colonel.

Ce dernier accepta et voulut avoir une entrevue avec moi pour régler, dit-il, « quelques questions pratiques ». En réalité, cette entrevue privée et strictement confidentielle mit les choses au point pour toute la période de guerre. Le colonel Delluc me fit promettre de ne pas

révéler ce qu'il allait me dire sans son autorisation et, au plus tôt, à la fin de la guerre. Je le lui promis et tins parole. Il me stupéfia m'expliquant qu'il avait une solide rancune depuis Verdun contre Pétain. Le Gouvernement de l'époque voulait le promouvoir au grade de Général. Pétain a fait échouer cet espoir de promotion et le Colonel m'en a fourni la raison : il était contre les « fusillés pour l'exemple » et il l'avait dit au général Pétain.

Pour le public, dans sa retraite, le colonel Delluc donnait l'impression d'un homme de caractère difficile, autoritaire et même parfois insupportable. En réalité, pour qui avait sa confiance, il révélait une culture littéraire exceptionnelle. Son estime et son amitié étaient précieuses au plus haut degré. Il était l'oncle du cinéaste Louis Delluc, inventeur de la critique cinématographique de réputation internationale et le père du docteur Paul Delluc, qui a laissé un souvenir impérissable à Périgueux et qui était notre médecin de famille, ayant sauvé *in-extremis* la jambe droite de ma seconde épouse. Son petit-fils Gilles Delluc est un passionné de Préhistoire, comme son épouse. Ils ont acquis eux aussi une réputation au niveau national et international. Devenu député du Sarladais, j'ai été le témoin d'entretien du jeune couple avec les plus hautes autorités dans le domaine de la préhistoire au niveau national et international.

Revenons à Cadouin et à mon entretien avec le Colonel. Ce dernier voulait être le seul patron de la Commune. Bien sûr, sans indisposer le Gouvernement autant que possible. Avant de terminer l'entretien, il me dit de lui parler du 50^{ème} R.I., ce que je fis volontiers. Il me demanda pour terminer si j'avais changé d'opinion avec la défaite. Je lui répondis que non. Il poussa alors une grande colère avec des coups de poings sur la table et me demanda si j'acceptais de servir sous ses ordres, car il ne voulait pas de partage de responsabilité. Je lui dis que je tenais toujours parole et que, dans le domaine administratif, je serai un secrétaire de mairie honnête, respectant les décisions du Conseil municipal et du Maire. La seule réserve que je fis, c'est que, s'il y avait des injustices ou des actes contraires à mes convictions, je m'y opposerais ou je démissionnerais. Cela ne se produisit jamais et je restais à mon poste jusqu'en juin 44. C'était donc un simple acte administratif et d'estime réciproque, sans la moindre concession politique de part et d'autre.

Après cet accord, purement personnel et confidentiel, il me dit qu'il n'avait peur de personne, ni du Gouvernement, ni du Préfet, et qu'il me protégerait si j'étais menacé, à condition toutefois que je ne fasse pas d'imprudences en public, dans mes paroles ou dans mes écrits. Après cet accord, commença le fonctionnement de la Mairie de Cadouin pendant les années 40.

Le Colonel recevait seul le courrier et y répondait de même. Il n'en informait jamais Calès et moi, seulement dans quelques réponses au Préfet, prouvant sa défense courageuse de la commune et son indépendance à l'égard du pouvoir en place.

Léopold Deguilhem, qui habitait Cadouin, était le seul, avec moi, à bien connaître le Colonel. Il approuva ma décision de rester à la Mairie dans ces conditions. Par contre, il n'écouta pas mes conseils de prudence quant à ses relations et il fut arrêté fin 1943 avec le Capitaine Miane et d'autres résistants de l'Armée secrète.

Le 14 avril, quand les choses se compliquèrent, notamment pour les tickets d'alimentation et de carburant, Madame Delluc venait aider son mari, ce qui diminuait encore mon importance à la Mairie. Ainsi se forgea dans l'opinion publique, à mon sujet, l'image d'un petit fonctionnaire de second plan, pratiquement négligeable pour le régime. [...]

Je dois dire qu'un drame familial s'abattit sur moi fin 41 avec la maladie de mon épouse. [...] Le rôle positif de Madame Chataud et du Colonel m'aida considérablement, y compris sur le plan financier par l'intermédiaire de la Commune et du Syndicat de l'Enseignement. »

Document annexe 2 (inédit)

Lucien Dutard, ancien député, maire honoraire de Boulazac, à Monsieur Jean-Jacques Chinouilh, maire délégué de Cadouin, le 5 décembre 1988, avec copie signée au Dr Gilles Delluc. Archives Delluc.

Monsieur le Maire et cher Collègue,

Lors de notre récent entretien, je vous expliquais les confidences que m'a faites le colonel Delluc, dès mon retour du Front, en juillet 1940.

Je vous ai suggéré l'idée de faire figurer le Colonel au nombre des Amis de Cadouin, étant donné ses mérites exceptionnels, notamment pendant la période de l'Occupation. Vous m'avez demandé de confirmer ma déclaration par une lettre, et je le fais volontiers, car je crois que c'est de mon devoir.

Le colonel Delluc m'a confié, sous le sceau du secret, dès notre premier entretien de juillet 1940, qu'il était brouillé avec Pétain depuis Verdun. Cette brouille avait conduit Pétain à s'opposer à la nomination du colonel au grade de général. Le petit-fils du Colonel, le préhistorien Gilles Delluc, m'a montré une décision de Pétain remontant à 1929, où il confirmait son hostilité à la promotion du Colonel au grade de Général.

Le Colonel m'a promis de n'en dire mot à personne, au moins jusqu'à la fin de la guerre, et finalement jusqu'à son décès, en 1955. Sur la base de cette incompatibilité avec le Maréchal, M. Delluc a rendu à la commune et aux résistants des services appréciables.

Il était le Maire de fait, avec l'accord du Maire, M. Calès, et j'étais un secrétaire de mairie qui acceptait sa direction. Je pense qu'ensemble, nous avons fait du bon travail, mais je dois dire que le principal mérite en revient au Colonel. Il prenait toutes les responsabilités au nom du Maire et, dans les litiges avec la Préfecture, il faisait front à chaque fois.

Dans les circonstances tragiques où il m'a fallu quitter Cadouin en mars 1943, et une semaine en décembre 1943, plus la période de débarquement, à chaque fois il m'a couvert de son autorité.

Il y eut aussi le décès de mon épouse, en mai 1942. Mme Cataud et le Colonel, avec l'accord de mes chefs hiérarchiques, MM. Dubet et Roux m'ont permis de faire face à la situation.

Malheureusement, il y a eu des arrestations, en 1943, ceci à cause d'imprudences incroyables, mais en 1940, 41 et 42, aucun résistant ne fut arrêté.

Je peux témoigner que le colonel Delluc, grâce à sa connaissance des problèmes administratifs et à son courage, a pratiquement neutralisé les dangers qui ont pesé sur la population, notamment sur les résistants. J'ajoute qu'il refusait souvent de faire la comptabilité des bons d'alimentation et qu'il m'en a fourni pour des résistants en difficulté.

En résumé, si Louis Delluc, le cinéaste, a été justement honoré, et si le docteur Paul Delluc, fils du Colonel et le préhistorien Gilles Delluc, son petit-fils, ont été également honorés, je pense qu'une part légitime doit revenir au colonel Delluc.

Je vous fais confiance, Monsieur le Maire et cher Collègue, pour que la Société des Amis de Cadouin tienne compte de ces quelques remarques et vous en remercie.

Signé : Lucien Dutard

Document annexe 3 (inédit)

Jean-Jacques Chinouilh à Docteur Gilles Delluc, le 10 décembre 1988. Archives Delluc.

Cher Docteur Delluc,

Votre ami, Lucien Dutard, m'avait demandé de passer le soir à Boulazac, dans le courant du mois dernier. Au crépuscule de sa vie, il m'a paru avoir des scrupules sur ce qui concerne votre grand-père, le colonel Delluc. Il lui semble que justice ne lui a pas été rendue pour son action (sans doute discrète) pendant la dernière guerre.

Comment pourrais-je, aujourd'hui, rappeler ses mérites aux Caduniens, au moins à ceux qui l'ont connu ? Je ne verrais aucun inconvénient, bien au contraire, à publier la lettre de M. Dutard dans le petit bulletin local que nous faisons paraître à dates assez irrégulières.

Qu'en pensez-vous ?

À samedi prochain à Cadouin.

Meilleurs sentiments

Signé Chinouilh

Document annexe 4 (inédit)

Discours du colonel Gustave-Barthélémy Delluc pour les obsèques du chanoine Maurice Boucher, curé doyen de Cadouin, décédé le 6 décembre 1942. Archives Delluc.

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un chagrin profond et une indicible tristesse que je viens aujourd'hui, au nom du Conseil municipal, au nom de la Société de secours mutuels, et je peux bien le dire, au nom de la population toute entière, adresser un dernier adieu à celui qui fut le pasteur de cette paroisse pendant près de cinquante-huit années. Ceux de ma génération se souviennent encore de cette époque lointaine, où les pères Lazaristes, qui desservaient la paroisse de Cadouin, furent brusquement rappelés.

Monseigneur Dabert, alors évêque de Périgueux et de Sarlat, désirant confier à des religieux la succession des Lazaristes, choisit le jeune abbé Maurice Boucher, prêtre de Saint-Basile, vicaire à la cathédrale Saint-Pierre de Bourges. Et c'est ainsi que ce jeune prêtre, né à Rocles, dans la montagne du Vivarais, devenait à 29 ans curé-doyen de Cadouin. Quelques années plus tard, en 1898, peu de temps avant sa mort, le même monseigneur Dabert lui conférait la dignité de chanoine honoraire. Après avoir été sans doute le plus jeune curé-doyen de France, il devenait le plus jeune des chanoines du diocèse. Hier encore, il en était le doyen. Il ne m'appartient pas de vous dire ce qu'il a été comme prêtre.

Depuis son arrivée parmi nous, il fut, sans interruption, membre du Bureau de bienfaisance, administrateur-ordonnateur de l'hospice et membre du conseil d'administration de la Société de Secours Mutuels. Très assidu à nos réunions, il n'a jamais manqué de s'intéresser à toutes ces œuvres de mutualité ou de bienfaisance. Plus tard, conservateur et gardien des richesses artistiques de notre antique abbaye, il recevait les nombreux touristes, qui venaient la visiter. Par sa science profonde et sa connaissance parfaite de l'histoire de notre petite cité, il savait intéresser ses hôtes, qui emportaient ces souvenirs de leur court passage. Vous tous qui l'avez connu et aimé, vous avez pu apprécier son intelligence native, la bonté de son cœur, la culture de son esprit et, surtout, sa piété exemplaire et sa foi profonde. Et par toutes ses qualités et ses vertus, il avait su s'attirer la sympathie et le respect de tous.

Vous n'avez certainement pas oublié la grande fête qui fut organisée, il y a dix ans, en l'honneur du 50^{ème} anniversaire de son ordination sacerdotale. Dans des cérémonies

magnifiques, en présence d'un nombreux clergé et d'une foule immense venue de tous les points du pays, M. le vicaire capitulaire Lafon nous a rappelé toute sa carrière ecclésiastique. Et le même jour dans la galerie royale des cloîtres, tous ses paroissiens, sans exception, sans aucune distinction d'appartenance, se pressaient autour de lui pour le féliciter et lui souhaiter une longue vie parmi nous.

Et en cette année 1942, beaucoup plus modestement et avec moins de d'éclats, à cause de la tristesse du moment, nous avons célébré le soixantième anniversaire de cette ordination. Nous espérons qu'en 1945, nous pourrions fêter les soixante années qu'il aurait passé près de nous. Notre espoir ne se réalisera pas.

Il s'est éteint doucement dimanche dernier à l'heure de la grand'messe, sans souffrance apparente et avec toutes ses facultés. Reposez en paix, mon cher et vénéré doyen, dans ce vieux cimetière où vous avez conduit tant des nôtres. À côté de notre cher abbé Pagès, qui fut votre collaborateur et votre ami. C'est parce que nous mesurons toute l'étendue de notre perte que nous pleurons tous aujourd'hui et que nous garderons fidèlement et toujours votre souvenir.

Document annexe 5 (*La Semaine religieuse*, 19 décembre 1942, p. 311-312)

Discours de S. Exc. Mgr l'Évêque de Périgueux aux funérailles de M. le chanoine Boucher, curé-doyen de Cadouin (extraits).

« Parmi les âges de la vie, il en est deux qui ont le privilège d'exciter nos sympathies. Ce sont les deux âges extrêmes de l'enfance et de la vieillesse.

Mais il y a des natures d'élite qui arrivent aux confins de l'existence sans avoir rien perdu des trésors de leurs jeunes années, que Dieu avait douées pour unir l'innocence et à la sagesse, la grâce souriante à l'austère raison, les flammes du cœur avec les conseils de l'expérience, qui gardent sous le poids de l'âge le resplendissement de l'enfance.

M. Boucher était de ces natures-là et parce que sa vieillesse n'était que la dernière étape d'une longue vie de dévouement et de vertus, nous aimions à saluer en sa personne la majesté des cheveux blancs, la sainteté du sacerdoce, la paternité des âmes et l'éclat des longs services.

Je ne pouvais pas le voir présider les cérémonies, diriger les processions, l'entendre me faire son rapport, ou commenter les sculptures de son église et de son cloître, saluer dans un toast pétillant d'esprit les convives parfois illustres de son presbytère hospitalier sans que me revint en mémoire le portrait que saint Jérôme a tracé d'un de ses amis presque nonagénaire.

Bâti à chaux et à ciment, il paraissait jeune encore dans un âge qui ne l'est plus. A peine quelques rides sillonnaient-elles son visage rosé sous les cheveux blancs tondu ras ou son front que plissait seulement l'effort de l'attention. Sa voix n'avait rien perdu de ses forces et de son moelleux. Il avait une mémoire à rendre jalouse la jeunesse, une chaleur de cœur que le sang refroidi n'arrivait pas à éteindre et une vivacité d'esprit que rien ne pouvait émousser. En dépit d'une vue qui seule baissait, il traçait d'une main qui ne tremblait pas des lettres d'une écriture ferme et déliée.

Le spectacle d'une belle vie est une grâce insigne et le contact de ses vertus un ennoblissement, car aucune lumière n'est plus vive que la lumière des œuvres et aucune énergie plus agissante que l'exemple.

Pendant cinquante-sept ans, vous avez vu vivre un prêtre qui faisait honneur à son sacerdoce et je peux affirmer sans crainte que vous conservez, dans la mémoire du cœur, la vive impression de sa foi et de son dévouement, de son inflexible conscience en face du

devoir, de ses élans enthousiastes pour les plus nobles causes, de sa confiante docilité aux directives parfois crucifiantes de l'autorité. Je suis assuré qu'au milieu de vos épreuves il vous suffira d'évoquer sa figure souriante pour prévenir vos défaillances et vous ramener à l'empire du bien.

Il n'a vécu que pour vous et les soixante années de son sacerdoce se sont presque toutes déroulées au creux de ce vallon, dans les allées et venues du presbytère à l'église, du couvent à vos demeures. Cadouin était son univers et sa vie. Vous étiez sa famille unique et bien-aimée. Pour nous tous, Cadouin c'était M. Boucher et M. Boucher c'était Cadouin. Nous ne pouvons pas nous les imaginer l'un sans l'autre et la mort qui brise tant de liens ne brisera pas celui-là, car plus que jamais il continuera en Dieu de vous aimer et de vous servir. Vous l'avez bien compris, vous lui faites un triomphe de ses funérailles et d'un deuil privé un deuil public. »

CINQ TAPISSERIES D'AUBUSSON A CADOUIN

DANS LA CHAMBRE DU PRIEUR

par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

Le rattachement très précoce de Cadouin à Cîteaux, en 1119, juste après sa fondation par Géraud de Salles, en a fait une véritable abbaye cistercienne. Du moins pendant quelques années... Bien vite, sans doute du fait de la présence du suaire et des bénéfices y afférant, Cadouin prend quelques libertés avec les stricts préceptes de saint Bernard. Si bien qu'il faut, au tout début du XIII^e siècle, prendre, sous le nom de *Paix et composition*, des dispositions uniques dans l'histoire de l'Ordre cistercien pour y maintenir Cadouin, tout en lui laissant conserver certains de ses privilèges.

La Guerre de Cent ans manque d'entraîner la mort de l'abbaye. Elle renaît pourtant après la victoire de Castillon (1453) et nous devons à l'abbé Pierre de Gaing ou à son neveu le cloître gothique flamboyant, si éloigné de l'esprit de Cîteaux.

Heurs et malheurs, le temps passe. Depuis le début du XVI^e siècle, avec le nouveau régime, l'abbé « *commendataire* » possède un bénéfice en commende (*i.e.* en dépôt) et jouit seulement des produits du bénéfice ; le pouvoir spirituel est alors confié au prieur, sur place. Mais, un bon siècle plus tard, Cadouin connaît une deuxième et dernière renaissance : la réforme de l'Étroite Observance. C'est à cette époque qu'on orne de tapisseries la chambre du prieur.

Aujourd'hui, l'archéologue ne peut manquer de se poser quatre questions : 1 - De quelle manufacture viennent ces tapisseries ? 2 - De quand datent-elles ? 3 - Que représentent-elles ? 4 - Quels dessinateurs en ont inspiré les cartons ?

Pourquoi l'Étroite Observance au temps du Roi-Soleil ?

Dans les abbayes soumises au régime de la commende, un renouveau est devenu nécessaire. Dans l'esprit du concile de Trente (1545-1563), en réaction aux progrès de la Réforme protestante, une partie des abbés veut revenir à la Règle de saint Benoît et aux préceptes de saint Bernard.

« Certains abbés commendataires ont fait beaucoup pour leur monastère voire pour l'ordre, comme Antoine de Rancé, abbé de la Trappe, qui est à l'origine de la très importante

réforme de 1664 »⁶⁷. Très vite, Cadouin adhère au mouvement de l'Étroite Observance, créé par ce jeune abbé⁶⁸. L'abbaye se développe sous l'abbé Louis d'Arrodes (1660-1666) et surtout, durant trente ans, sous l'énergique Pierre Mary (1666-1696), dont notre ami Louis Grillon a pu écrire qu'il avait été un grand méconnu⁶⁹. Sous cet abbé novateur, de souche auvergnate⁷⁰, Cadouin renaît et devient en 1667 un noviciat commun pour les provinces de Poitiers et de Bordeaux. La dévotion au Saint Suaire s'accroît, sa confrérie est encouragée. Aux chapitres généraux de Cîteaux, Pierre Mary joue un rôle important et même, en 1672, il remplace l'abbé de Rancé, malade. En 1683, il est vicaire général de la province de Toulouse (quinze abbayes), visiteur de ses monastères et du collège Saint-Bernard de Toulouse⁷¹.

De 1685 à 1695, il inspecte régulièrement ses abbayes cisterciennes. Il y fait régner les principes de l'Étroite Observance, mais, en même temps, il se préoccupe de la vie des moines, leur assurant, comme nous dirions, un peu de confort. Il y a là un certain paradoxe. On est loin des Pères du désert, dont Rancé donnait en exemple à ses moines la vie sainte « *dans les travaux, dans les sueurs, dans les combats, dans les mortifications, dans l'obéissance et dans les autres exercices* »⁷². Marcel Berthier rappelle que « *l'Étroite observance de Cîteaux est née d'une controverse assez médiocre sur l'abstinence, qui est une forme particulière du refus du confort. [Mais] il a bien fallu faire parfois des concessions* »⁷³.

En voici trois exemples liés à Pierre Mary. À Calers (Ariège), fondée par les cisterciens de Grandselve (à l'origine fille de Cadouin), mais dévastée par les protestants autour de 1570, Pierre Mary, visiteur, est satisfait : il note que le temporel est bien administré et qu'il y a peu de défauts à redresser. Il fait planter un jardin d'agrément, réparer la muraille d'enceinte et l'abbatiale, compartimenter le dortoir des moines en chambres individuelles, suivant la recommandation du pape Alexandre VII en 1666⁷⁴, et le prieur aura désormais son appartement personnel⁷⁵. Suite aux visites de 1684 et 1686, l'abbesse de l'abbaye cistercienne de Lum-Dieu à Fabas (Haute-Garonne), sur le Touch, fait clôturer le monastère et construire

⁶⁷ Chauvin D., 2008.

⁶⁸ On dit aussi la « Stricte » Observance. Après avoir écrit ses *Mémoires*, Chateaubriand écrira *La Vie de Rancé* (1844). Il y cite l'abbé de Cadouin comme appui de Rancé au chapitre général de Cîteaux en 1667 (livre troisième). Rancé, filleul de Richelieu, se nommait dom Armand Jean Le Bouthillier de Rancé (1626-1670), abbé de la Trappe à Soligny (Orne) : il réforme cette abbaye en 1664, d'où les trappistes et trappistines. Au XIX^e siècle, les cisterciens se diviseront en deux : les *cisterciens de la primitive observance* (en France, à Sénanque et à Saint-Honorat) et les *cisterciens d'étroite observance ou trappistes*, bien plus nombreux. Les *feuillants*, issus en 1577 de l'ordre des cisterciens, ont été dissous en 1791 et leur monastère de Paris devint le club des *Amis de la Constitution*, révolutionnaires modérés promis à la guillotine.

⁶⁹ Grillon L., 1984. Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami Louis Grillon, disparu en 2007. Cet excellent chercheur, si attaché aux abbayes cisterciennes, a consacré d'importants travaux à l'exil du suaire à Toulouse et aux autres abbayes cisterciennes du Périgord.

- Berthier M., 2001.

⁷¹ Lorsque nous avons fait, avec lui, l'inventaire des livres demeurés à Cadouin, notre ami Marcel Berthier a retrouvé un livre portant l'inscription suivante : *f. petrus mary abbas s. Sudarii de Caduino, MDCLXIII*. Pour lui, cette mention confirme l'orthographe du nom et « *valide la date de 1666 pour le début de son abbatat* ». Le *f.* lui paraît correspondre au mot *frère*, cette humble formulation lui semblant de la main de l'abbé lui-même et non d'un étranger (Berthier, 1994, p. 283).

⁷² Rancé, 1685.

⁷³ M. Berthier à B. et G. Delluc, *in litt.*, le 16 avril 2008.

⁷⁴ De même qu'à Noirlac (Cher) et à Sylvacane (Bouches-du-Rhône), par exemple.

⁷⁵ Fonds de Calers, archives départementales de Haute-Garonne, série H, cité par L. Grillon, 1984.

un logement pour le confesseur et les hôtes⁷⁶. Au collège Saint-Bernard de Toulouse, Pierre Mary fait aménager 25 chambres pour les moines.

Un renouvellement du cadre de vie

Bien sûr, Pierre Mary n'oublie pas Cadouin. Il fait rédiger le terrier de l'abbaye. Un grand jardin s'étend désormais à l'est des bâtiments et on y accède à partir du cloître par un large escalier. Au premier étage de l'aile de moines, l'ancien dortoir est devenu une suite de chambres, ouvrant sur un large couloir, avec, à une extrémité, un appartement pour le prieur. Sous les abbés, prêtres ou non, qui tiennent de loin les abbayes *in commendam* pour en percevoir les bénéfices, le rôle de celui-ci est devenu particulièrement important : le prieur réside vraiment dans le monastère. À Cadouin, l'abbé, lui, dispose d'un logis aménagé, depuis le début du XVI^e siècle, à l'extrémité de l'aile des convers et desservi par un escalier à vis logé dans une tour octogonale.

Ces divers travaux montrent que les mouvements réformateurs du XVII^e siècle, qui s'emploient à donner une nouvelle impulsion aux monastères, notamment cisterciens, se sont accompagnés d'un renouvellement ornemental. Cela a fait dire à notre regrettée voisine, le Pr Bernadette Barrière, à propos des églises : « *Les abbatiales cisterciennes ne sont pas restées au fil du temps ces architectures dépouillées de tout ornement, dans lesquelles l'esprit ne courait pas le risque d'être distrait de l'essentiel par des sollicitations décoratives alors jugées dérisoires* »⁷⁷. Désormais, on est loin, en effet, des prescriptions du chapitre général de Cîteaux de 1150 qui proclamait : « *Nous interdisons que l'on fasse des sculptures et des peintures dans nos églises et dans les autres lieux du monastère, parce que, lorsqu'on les regarde, on néglige souvent l'utilité d'une bonne méditation et la discipline de la gravité religieuse* »⁷⁸.

Un beau décor pour la chambre du prieur

La chambre du prieur de Cadouin est située au premier étage, à l'extrémité nord de l'aile des moines, contiguë à la chapelle haute, elle-même ornée de peintures murales (12^e-13^es.) et communiquant jadis avec elle par un court et étroit passage, aujourd'hui obturé (fig. 1 et 2)⁷⁹. Un peu à l'image d'un logement de chartreux, c'est un véritable appartement comportant : une grande pièce ouvrant sur le couloir et sur la chambre voisine, une alcôve pour le lit, une petite pièce noire, une garde-robe avec un recoin pour les toilettes (en saillie

⁷⁶ AD de la Haute-Garonne 1 S 41.

⁷⁷ Barrière, B., 1998, p. 86.

⁷⁸ Duby, G., 1979, p.139.

⁷⁹ Illustrations des auteurs, sauf figure 3.

sur le mur de façade). La chambre est équipée d'une cheminée et d'un placard ; une large fenêtre ouvre sur le jardin⁸⁰.



Fig. 1 – Chambre du prieur au XVII^e s.
Elle est située au premier étage de l'aile des moines.
A gauche, l'alcôve. A droite, la garde-robe.

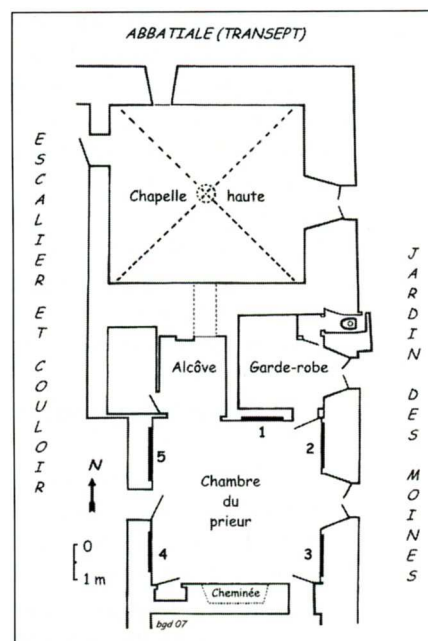


Fig. 2 – Chambre du prieur au XVII^e s.
Elle communiquait avec la chapelle
haute par un étroit couloir.

Nous avons connu et étudié ce décor tel que le dernier prieur l'a laissé à la Révolution. Les biens du clergé ont été nationalisés par la Constituante le 2 novembre 1789, sur l'initiative de Talleyrand-Périgord : il vient de démissionner de son évêché d'Autun. Cadouin bénéficie alors d'une double chance : 1 - l'abbatiale est devenue église paroissiale en 1792 et a été préservée ; 2 - les bâtiments conventuels ont été acquis, comme biens nationaux, par le maire Pierre Bureau, un négociant du bourg, respectueux des lieux⁸¹.

Les murs de la chambre du prieur sont entièrement doublés par un lambris gris à moulures gris vert. Sauf au niveau du mur sud (cheminée et portes), tous les panneaux sont ornés de tapisseries : deux sur les murs ouest et est, une sur le mur nord. Ces cinq tapisseries sont encadrées dans les lambris. Ainsi leurs bordures ne sont pas visibles et cette absence rend

⁸⁰ Dès 1934, le suaire de Cadouin, bientôt expertisé et reconnu comme un précieux tissu fatimide de la fin du XI^e siècle, fut placé par l'abbé Boucher et conservé dans le tiroir d'une commode de cette pièce. Ensuite il fut conservé dans un coffre de la chapelle haute, puis exposé dans une pièce humide du cloître, jusqu'au milieu des années 1980. Il fut alors exposé dans une grande vitrine du musée du Pèlerinage. Il en a été retiré pour le préserver de toute atteinte et remplacé par une copie photographique à la vue de tous dans le musée du pèlerinage.

⁸¹ P. Bureau se montra respectueux de cet ensemble acquis pour 27 710 livres pour les bâtiments (sauf l'église). C'est lui aussi qui sauva le suaire en le cachant sous une lame de parquet. Contrairement à la plupart des abbayes cisterciennes françaises, en dehors d'une modification de l'aile de servitude, l'abbaye de Cadouin est donc intacte, telle que les moines l'ont laissée à la Révolution.

difficile la recherche de l'atelier de tissage⁸². Elles forment une série à thèmes analogues, sont bien cadrées et le sujet est bien équilibré, non contaminé par des sujets accessoires (oiseaux, autres personnages...). Leur hauteur est quasi identique (entre 1,97 et 2,08 m)⁸³. Tout se passe comme si elles avaient été spécialement tissées sur mesure, à la dimension des dits panneaux. Toutefois, en certains points, on peut se demander si un ajustement aux dimensions n'est pas intervenu, rognant légèrement des fleurs et des feuilles : ainsi, par exemple, sur le bord gauche du *Bûcheron et Mercure* (n° 5, mur ouest). Il n'a pas été tenu compte des bordures : les lambris devaient en tenir lieu.

Sous l'Ancien régime, la chambre du prieur n'était pas le seul lieu de Cadouin orné de tapisseries. À la Révolution, il ne demeure plus que quelques moines dans l'abbaye, désormais « *dépopulée* » et bien appauvrie. Mais, lors de l'inventaire du 21 juin 1791⁸⁴, on compte encore dans l'abbaye 52 tapisseries dont 25 tapisseries d'Aubusson, réparties comme suit : 5 dans la chambre du prieur (les seules conservées de nos jours), 20 dans la « galerie transversale » (au-dessus du réfectoire, de la cuisine et du chauffoir)⁸⁵ et 27 dans les chambres des hôtes (sans doute dans l'aile des convers). Ces dernières sont des Bergame grossières : des tapisseries, faites de bourres de diverses matières textiles et même de poils de bétail, sur une chaîne de coton écru, éventuellement ornées de figures peintes et imprimées⁸⁶.

Sauf celles de la chambre du prieur devenues immeubles par destination, toutes ces tapisseries sont proposées aux acquéreurs et, au printemps de 1791, tout est liquidé contre des assignats : soit 90% du total⁸⁷.

Quelle manufacture et quelle date ?

Les cinq tapisseries restantes sont des tapisseries d'Aubusson. La recherche bibliographique⁸⁸ permet d'éliminer les autres productions de l'époque (les Flandres, Beauvais, Paris, la Loire), bien différentes. Une visite au musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson (Creuse), assortie de quelques recherches au Centre de documentation de ce musée avec l'aide des spécialistes et la lecture de quelques bons ouvrages techniques permettent de confirmer ce diagnostic.

Des tapissiers flamands s'étaient installés à Aubusson au XVI^e siècle. Un édit de 1601 interdit l'importation dans le royaume de tapisseries étrangères : Louis XIV aimait les tapisseries. Dans la Marche (aujourd'hui département de la Creuse), Aubusson peut prendre le

⁸² C. Giraud, Centre de documentation d'Aubusson, *in litt.*, 12 janvier 2007.

⁸³ Largeurs et hauteurs des tapisseries incluses dans les cadres fixés aux parois (en cm) : n° 1 - 107 et 205 ; n° 2 - 124 et 208 ; n° 3 - 125 et 210 ; n° 4 - 150 et 201 ; n° 5 - 155 et 197.

⁸⁴ ADD et Sigala J., 1945.

⁸⁵ Cet étage abrite aujourd'hui une demi-douzaine de chambres avec mezzanine, ouvrant à la fois sur la cour et sur le cloître.

⁸⁶ Bergame est en Lombardie (Italie). Rouen et Elbœuf fabriquaient aussi de telles tapisseries communes, qui se fabriquent avec différentes sortes de matières filées, comme bourre de soie, laine, coton, chanvre, poil de bœuf, de vache, ou de chèvre. *Encyclopédie* de Diderot.

⁸⁷ Sauf les bâtiments, les biens rapportèrent 100 000 livres. Ces assignats perdirent vite toute valeur fiduciaire.

⁸⁸ Tout particulièrement Chevalier et col., 1988. Voir aussi Weigert et Messelet, 1935 et Guinot, 2003.

titre de *manufacture royale* sous Jean-Baptiste Colbert en 1665 ; de même Felletin, toute proche par la distance (10 km par la route) et par ses productions, en 1689⁸⁹.

La lecture de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772) permet de comprendre la chaîne opératoire de la tapisserie : préparation de la laine dans l'eau froide de la Creuse (dégraissage puis mordantage), mise en couleurs par des pigments naturels et travail des lissiers. Les couleurs teignant la laine sont au nombre de quatre à Aubusson. Elles sont extraites d'un insecte et de trois plantes : carmin (cochenille du Mexique, *Dactylopius coccus*, insecte desséché), bleu-violet (pastel de la région de Toulouse⁹⁰ ou *Isatis tinctoria*, remplacé au XVIII^e siècle par l'indigo d'Asie et d'Afrique, *Indigofera tinctoria*), du jaune au vert (feuilles de gaude ou réséda, *Reseda lutea*, très commun), rouge (alizarine des racines de garance de Provence, *Rubia tinctorum*)⁹¹.

À Aubusson, c'est une tapisserie de basse lisse, car réalisée sur un métier horizontal, et le résultat est plus précis que la haute lisse sur métier vertical (fig. 3).



Figure 3 – Lissiers de basse lisse à Aubusson (cliché DR)

⁸⁹ Les productions de ces deux lieux sont très semblables. À Aubusson la bordure est bleu foncé, à Felletin marron. Mais il y a eu des tricheries et le distinguer très difficile à effectuer (C. Giraud, *in verbis*, le 11 juin 2007 et <http://tapisserie.com.free.fr>). L'illustre famille d'Aubusson, issue des comtes de la Marche, figure au Nobiliaire du Périgord en raison des alliances qu'elle contracta avec une vingtaine de familles périgordines (Froidefond de Boulazac, 1891). Parmi eux, au Grand Siècle, Georges d'Aubusson de la Feuillade (1610-1697) fut doyen de la faculté de théologie de Paris, abbé, archevêque, ambassadeur et conseiller d'État (Lafon C., 1936).

⁹⁰ Livré sous forme de boules ou « coques », il assura la fortune de ce « Pays de Cocagne ».

⁹¹ On sait le tribut sanglant que l'armée française paya en 1914 à l'usage du pantalon « garance » (en fait teint à l'alizarine de synthèse, isolée du goudron par deux chimistes allemandes de BASF). Un uniforme réséda avait été expérimenté en 1911 mais non adopté (*L'illustration*, 1911).

Retenons que le lissier travaille sur l'envers, ce qui explique *l'inversion du sujet par rapport au carton*. Le carton-modèle est placé sous les fils de chaîne alors que, dans la haute lisse, le modèle se trouve derrière l'artiste et il travaille avec un miroir. Les flûtes, garnies de laine de couleur, passent, dessus dessous, alternativement entre les fils de chaîne en laine. Ceux-ci sont tendus sur les tambours ou ensouples, eux-mêmes maintenus latéralement par les deux jumelles ou coterets. Les fils de trame (les duites), une fois passés et mis en place, sont tassés à l'aide d'un peigne de bois à longues dents. Les lisses sont manœuvrées au moyen de pédales qui font ouvrir la chaîne pour qu'on puisse y introduire la trame⁹².

Les tapisseries sont donc des objets entièrement d'origine naturelle et organique : animale pour la chaîne et la trame, animale et végétale pour les pigments. Les couleurs n'ont pas pâli à Cadouin, la chambre du prieur donne au levant et les volets demeurent le plus souvent fermés.

Un gros travail et une conservation médiocre

Le style des tapisseries permet de leur attribuer une date approximative.

En simplifiant à l'extrême, disons qu'au Grand Siècle, les décors sont moins rigides, moins hiératiques que ceux du XVI^e siècle, mais moins colorés, moins riants que ceux du XVIII^e siècle, plus clairs et égayés de rouge. Les tapisseries de Cadouin semblent bien dater du siècle de Louis XIV⁹³, au temps des travaux menés à bien dans l'abbaye par l'abbé Pierre Mary (1666-1696). En ce temps-là, le roi s'est installé à Versailles, il va avoir à faire face aux révoltes des camisards, au jansénisme, aux innombrables guerres, à la faillite de l'économie.

Les tapisseries représentent un travail considérable : au XVII^e siècle, on comptait un mois voire plus pour tisser à la main un mètre carré de tapisserie, avec environ dix fils au centimètre⁹⁴.

⁹² Ou encore lices : anneaux de fils de coton qui permettent au lissier de tirer alternativement les fils de chaîne, pour passer les flûtes.

⁹³ C'est ce qu'ont bien voulu nous confirmer Mme Catherine Giraud (Centre de documentation du musée départemental de la Tapisserie, Aubusson) et Mme Nicole de Pazzis-Chevalier, de la célèbre galerie Chevalier (depuis quatre générations), quai Voltaire, Paris. Cette dernière spécialiste pencherait plutôt pour le début du XVIII^e siècle (*in litt.*, le 20 novembre 2006).

⁹⁴ Ce travail explique les prix actuels (plusieurs milliers d'euros le mètre carré). Les Gobelins et surtout Beauvais ont des points encore plus fins. Il s'agit de tapisseries faites à la main. Les tapisseries Jacquard, produits d'un tissage mécanique, plus tardives, portent le nom du Lyonnais Joseph-Marie Jacquard (1752-1834). C'est une amélioration du métier de Jacques de Vaucanson (1709-1782).



Figure 4 – Déchirure au sommet de la tête de l'enfant.
 Détail de la tapisserie *L'enfant et le maître d'école*.

L'état de conservation des tapisseries de Cadouin, vieilles de plus de plus de trois siècles, paraît, à un examen rapide, satisfaisant. Mais, en y regardant de plus près, on observe de nombreuses déchirures, ébouriffant les brins de laine, des désunions au niveau des relais entre les diverses pièces⁹⁵, mettant à l'épreuve les fils de chaîne, et des réparations de fortune bricolées avec du coton (fig. 4). Certes, la fermeture quasi permanente des volets de la chambre du prieur permet aux pigments de ne pas se faner, mais cette chambre obscure, non dépourvue de quelques gouttières, est constamment humide. Les tapisseries, classées (de même que les lambris) parmi les Monuments historiques le 5 décembre 1908⁹⁶, paraissent « *très sales* »⁹⁷ et n'ont jamais été nettoyées ni restaurées, mais les pigments naturels les rendent très fragiles⁹⁸. C'est pourquoi elles ont quitté Cadouin pour traitement curatif et préventif. Après traitement, elles ont été exposées au château de Biron durant l'été 2021.

⁹⁵ Relais : interruptions de la trame entre deux fils de chaîne. Les relais servent de raccords aux couleurs et sont ensuite cousus ou bien conservés dans un but décoratif.

⁹⁶ La fiche des MH les datent sans nuances du XVIII^e siècle.

⁹⁷ Mme Nicole de Pazzis-Chevalier (*in litt.*, le 20 novembre 2006).

⁹⁸ Comme nous l'a appris notre collègue Jean Vanaerde, après une visite aux Gobelins.

Que représentent ces tapisseries ?

Ces tapisseries, représentant des bosquets, des sites frais et ombragés, sont des « *bocages* ». Riches en arbres, feuilles, fleurs et paysages, ce sont même des « *verdures* », pièces à dominante verte, selon le terme consacré. Le sujet est noyé dans une prolifération végétale qui lui forme un cadre très caractéristique, avec souvent, en second plan, des maisons, voire des villages.

Sur chaque tapisserie, on voit des arbres à longues feuilles, très stylisées, dont certaines évoquent celles des châtaigniers, si communs sur les terres acides de la Creuse, autour d'Aubusson-Felletin. Parfois même, on a l'impression d'apercevoir les bogues des châtaignes au centre de quelques feuilles (n° 4). On serait donc au milieu de l'été⁹⁹. Des plantes à grosses fleurs, blanches ou rouges, sont plus difficilement identifiables. Sur une tapisserie (n° 5), apparaissent des plantes aquatiques avec, peut-être, à gauche, un chêne et, au fond, des rangs de vigne. L'éclairage, donc le soleil, vient habituellement de la gauche : les ombres portées sont en effet dessinées sur la droite des troncs des arbres et des corps des personnages.

Ces cinq tapisseries constituent assurément une série et peut-être un travail de commande sur mesure. Traditionnellement, elles étaient considérées comme illustrant quatre fables de Jean de La Fontaine (1721-1795) et une, un peu plus tardive, de Jean-Pierre Claris :

N° 1 - *La Poule aux œufs [sic]* de La Fontaine, livre V, fable 13 (mur nord) (fig. 5 en haut)

N° 2 - *L'Enfant et le miroir* de Florian (mur est, à gauche) (fig. 6 en haut)

N° 3 - *L'Enfant et le maître d'école* de La Fontaine, livre I, fable 19 (mur est, à droite) (fig. 7 en haut)

N° 4 - *Les voleurs et l'âne* de La Fontaine, livre I, fable 13 (mur ouest, à gauche) (fig. 8 en haut)

N° 5 - *Mercuré et le bûcheron* de La Fontaine, livre V, fable 1 (mur ouest, à droite) (fig. 9 en haut).

⁹⁹ Mme Marie-Françoise Diot, botaniste, a bien voulu examiner avec nous ces tapisseries et nous faire part de ses conclusions lors du colloque de Cadouin d'août 2007. Nous lui devons les détails botaniques présentés ici et elle a bien voulu relire le présent texte.



Figure 5 – *D'une oie et de son maître.*
Tapisserie n° 1 mur nord.
En bas, gravure de 1582
pour illustrer la fable d'Ésope :
L'homme a tué l'oie aux œufs d'or

Figure 6 – *D'un enfant et de sa mère.*
Tapisserie n° 2 mur est, à gauche.
En bas, gravure de 1582
pour illustrer la fable d'Ésope :
La mère récompense l'enfant voleur.

Il y a quelques années, nous avons été étonnés par l'aspect du volatile figuré sur la tapisserie interprétée ici, par les spécialistes, comme *La Poule aux œufs d'or*. La taille de l'animal par rapport à son propriétaire, son cou très long et son bec plat nous avaient fait évoquer, avec un sourire, plus un palmipède qu'un gallinacé : *une oie aux œufs d'or*. Sans le savoir, nous n'étions pas loin de la vérité¹⁰⁰. Nous avons donc continué à chercher...

¹⁰⁰ Delluc B. et G., 1997 : Archéologie textile : une oie aux œufs d'or à Cadouin, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 124, n° 2, p. 343-345, ill.



Figure 7 – *L'enfant et le maître d'école.*
Tapisserie n° 3, mur est à droite.
En bas, gravure de F. Chauveau (1668)
pour illustrer la fable de La Fontaine
L'enfant se noie,
le maître lui tient un discours.



Figure 8 – *De deux hommes et de l'âne.*
Tapisserie n° 4, mur ouest à gauche.
En bas, gravure de 1582
pour illustrer la fable d'Ésope :
Les deux voleurs se disputent,
l'âne volé s'enfuit.

La Fontaine en 1582 ? Non. Mais des copies du fabuliste grec Ésope.

Les tapisseries ne sont pas faites « à plat », c'est-à-dire sans modèle. Restait donc à définir le dessinateur. Qui avait inspiré le cartonnier et le lissier ? Parmi les artistes vivant au temps où Jean de la Fontaine écrit ses fables (1668-1694) ou quelques décennies plus tard, on

songe immédiatement à Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), célèbre peintre du roi¹⁰¹. Il a illustré les fables de La Fontaine et dirigé les manufactures de Beauvais et des Gobelins. Mais ses dessins ne ressemblent en rien aux tapisseries de Cadouin. De même pour les autres cartonniers d'Aubusson au XVIII^e siècle, tels Jean-Joseph Dumons, originaire de Tulle¹⁰² ou François Boucher, peintre *rococo*, protégé de Madame de Pompadour.



Figure 9 – *Du Dieu Mercure et du Bûcheron*. Tapisserie n° 5, mur ouest à droite. A droite, gravure de 1582 pour illustrer la fable d'Ésope : *Le bûcheron préfère la hache d'or, inutile, et non celle d'acier*.

François Chauveau (1613-1676), dessinateur, peintre et graveur du roi, a illustré des œuvres de Scarron, Mlle de Scudéry, le romancier périgordin La Calprenède, Racine, Corneille, Molière, La Fontaine, Nicomédie, Furetière et d'autres. C'est un des quatre graveurs français cités par Charles Perrault dans ses *Hommes illustres*. Élève de Laurent de la Hyre (1606-1656), un des peintres parisiens des scènes de l'Attique, il est très cultivé, plein d'imagination poétique, François Chauveau a laissé une œuvre de près de trois mille pièces. On connaît de lui un recueil de *Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine*, publié en 1668 à Paris « chez Claude Barbin, au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle ». Parmi les vignettes illustrant ce recueil, l'une, *L'Enfant et le maître d'École* pourrait être retenue - à la rigueur - et à condition d'inverser le dessin. Les autres ne correspondent pas à ce que l'on voit à Cadouin.

En fait, notre recherche a fini par montrer que le cartonnier a trouvé son inspiration dans un autre livre de fables, dont les dessins gravés ont été agrandis à l'échelle des tapisseries par « *mise au carreau* ». Cet ouvrage est daté de 1582, signé de Maximus

¹⁰¹ La Fontaine J. de : *Fables mises en vers*, estampes de Jean-Baptiste Oudry, réédition par Diane de Selliers. Certains modèles d'Oudry, remaniés par Jean-Joseph Dumons, ont été tissés à Aubusson.

¹⁰² Il est peintre du roi à Aubusson de 1731 à 1754.

Planudes, *alias* Maxime Planude, grammairien et théologien byzantin (Nicomédie, vers 1260-Constantinople, 1305/1310), et a été imprimé chez « *Hiérosme de Marnes et la veuve de Guillaume Cavellat, au Mont Saint Hilaire et à l'enseigne du Pélican* ». Surprise : ce livre ne contient pas les fables de La Fontaine (il ne naîtra qu'en 1621 !), mais celles d'Ésope (VII^e-VI^e siècles avant notre ère), transmises par la tradition orale puis reprises en recueil. Le titre de l'ouvrage est : *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien, traduites de nouveau en français selon la vérité Grecque...*¹⁰³ L'auteur des gravures sur bois est malheureusement resté inconnu¹⁰⁴.

En examinant ces gravures, on découvre des ressemblances probantes entre les tapisseries de Cadouin et les vignettes illustrant les fables d'Ésope suivantes :

- *D'une oie et de son maître* (fable CVII)¹⁰⁵ : même attitude de l'homme et de l'animal sur des bancs de bois, même costume du maître, même aspect du décor et du coutelas, village en arrière plan (fig. 5)

- *De deux hommes et de l'âne* (fable CXV)¹⁰⁶ : mêmes vêtements, même mouvement des voleurs et de l'âne, village en arrière plan (fig. 8)

- *Du Dieu Mercure et du bûcheron* (fable LXXX)¹⁰⁷ : même costume de Mercure, mêmes attitudes, même ruisseau en arabesque mais inversé, même arbre formant cadre, village dans le fond. Mais la gravure est moins fouillée que les autres du livre de 1582 (fig. 9)

Reste le problème posé par deux tapisseries :

- L'une est traditionnellement attribuée à Florian (*L'Enfant et le miroir*). Elle correspond en fait, également, à un dessin de 1582. Il illustre la fable d'Ésope intitulée *D'un Enfant et de sa mère* (fable LXXX)¹⁰⁸ : mêmes attitude et vêture des personnages, même livre et même fruit, village au fond. Un détail : on aperçoit un gibet avec un pendu sur le dessin de 1582 (fig. 6).

- L'autre, *L'Enfant et le maître d'école*, n'est pas une fable d'Ésope répertoriée dans *Les Fables et la vie d'Ésope [le] phrygien*, mais elle évoque le thème assez analogue de *Du renard et du loup*¹⁰⁹ et surtout de *L'Enfant au bain* du fabuliste antique. Faute de dessin correspondant dans le livre de 1582, le cartonnier s'est inspiré du dessin de Chauveau (1668),

¹⁰³ *Nouvellement traduites et augmentées de plusieurs figures tant de la Vie [d'Ésope] que des Fables d'iceluy, non encore par ci-devant imprimées.* Bibliothèque nationale.

¹⁰⁴ Notre enquête au musée de l'Imprimerie de Lyon a été négative. La dernière page du livre de la BN porte le griffon de Sébastien Gryphe, imprimeur à Paris de 1532 à 1545 (mort en 1556) avec sa devise *Virtute duce - crescit fortuna*.

¹⁰⁵ L'homme a tué l'oie aux œufs d'or. Thème repris par La Fontaine.

¹⁰⁶ Deux voleurs se disputent un âne. Celui-ci s'enfuit. Thème repris par La Fontaine.

¹⁰⁷ Mercure propose une hache en acier et une hache en or à un bûcheron. Celui-ci choisit la hache en or, inutilisable. Thème repris par La Fontaine.

¹⁰⁸ Un enfant a volé un livre. Sa mère ne le tance pas et, même, lui donne un fruit en récompense. Plus tard, condamné au gibet pour d'autres forfaits, il mordra l'oreille de cette mère qui l'a si mal élevé. Thème non repris par La Fontaine ni par Florian.

¹⁰⁹ Un loup est tombé dans puits. Un renard, penché sur la margelle, lui fait la leçon (dessin de 1582).

qui illustre la fable de la Fontaine intitulée *L'Enfant et le maître d'école* (I, 19)¹¹⁰ : même maître au bonnet, même arbre penché aux branches duquel l'enfant s'accroche¹¹¹, mêmes attitudes. Il s'est contenté de l'inverser et de modifier des détails (fig. 7)¹¹².

Que conclure ? La conclusion de ces quelques pages peut s'inscrire sous deux rubriques :

1 – Deux sources d'inspiration. Le cartonnier, dont le lissier d'Aubusson, auteur des tapisseries de Cadouin, a suivi le dessin, dans la deuxième partie du XVII^e siècle ou le début du XVIII^e, a donc puisé à deux sources :

- un dessinateur-graveur anonyme de 1582 pour quatre fables d'Ésope : *D'une oie et de son maître* (CVII), *De deux hommes et de l'âne* (CXV), *Du Dieu Mercure et du bucheron* (LXXX) et aussi *D'un Enfant et de sa mère*. On reconnaît sur ces dessins des ressemblances avec la tenue des paysans des frères le Nain (autour de 1600). Le maître d'école a le bonnet carré du portrait de Rabelais (peint vers 1550) ; le dieu Mercure porte le chapeau à fond plat et la courte jupette flottante à plis droits, allongeant le pourpoint, comme on en portait au XVI^e siècle : ainsi Henri III sur son portrait peint en 1574.

- François Chauveau, pour *L'Enfant et le maître d'école*. La fable *L'Enfant au bain* d'Ésope ne sera connue que plus tard. De même, elle fait encore défaut en 1610 chez le Suisse Issac Nicholas Nevelet qui a traduit les fables d'Ésope en latin dans *La Mythologia Aesopica*¹¹³ Elle n'a donc pas été dessinée en 1582, ni reprise à Aubusson pour compléter la série de Cadouin.

Ici, le cheminement aura donc été plus tortueux : 1 – La fable d'Ésope *L'Enfant au bain* a probablement inspiré La Fontaine pour *L'Enfant et le maître d'école*¹¹⁴ ; 2 – La fable de ce dernier sera dessinée par Chauveau en 1668 ; 3 – Ce dessin sera repris, inversé, par Aubusson ; 4 – Il complétera la série des tapisseries de Cadouin, les quatre autres (des fables d'Ésope) ayant été copiées, directement, sur des gravures du dessinateur anonyme de 1582.

Ces cinq tapisseries, sans doute exécutées sur commande et sur mesure, ont probablement été choisies par les moines de Cadouin pour le décor végétal qui éclaire un milieu austère, mais surtout pour les bons sentiments qu'elles expriment. Ce ne sont pas des thèmes religieux ni mythologiques, mais leurs sujets incitent respectivement à lutter contre la dépense excessive, la dispute, la richesse inutile, le vol et un pédantisme sans charité.

2 – Une fabrication à la fin du XVII^e siècle. Compte tenu de l'emprunt fait au livre illustré par le graveur Chauveau et publié en 1668, on peut conclure que les tapisseries de Cadouin sont postérieures à cette date. Ce qui cadre bien avec ce que l'on sait de l'action de l'abbé Pierre Mary à partir de 1666. Compte tenu aussi de l'avis de Mme Nicole de Pazzis-

¹¹⁰ Un enfant se noie. Le maître lui tient un long discours plutôt que de lui venir en aide.

¹¹¹ Mais chez Chauveau, c'était un saule étêté.

¹¹² Il n'est pas impossible que Chauveau, lui aussi, se soit inspiré du dessinateur de 1582. Quelques indices permettent de dégager assez souvent une très lointaine parenté.

¹¹³ Avec 237 gravures sur bois de Virgil Solis, imprimé à Francfort, chez Christian Gerlach et Simon Beckenstein.

¹¹⁴ Cette fable d'Ésope n'ayant été connue qu'après le XVII^e siècle, La Fontaine a pu trouver l'idée ailleurs : chez d'autres fabulistes, chez Rabelais (*Gargantua*, I, XLIII) ou même chez saint Augustin (lettre CLVII à saint Jérôme). Pour les sources multiples des fables de La Fontaine, voir R. Radouant, 1929 et les sites Internet www.lafontaine.net et <http://ysopet.free.fr>

Chevalier en faveur d'une datation un peu plus tardive, on peut envisager une fourchette allant de la deuxième partie du XVII^e siècle jusqu'au début du XVIII^e siècle¹¹⁵.

Ces dates ne sont point indifférentes. Elles correspondent à un moment de l'histoire d'Aubusson : un rétablissement dans la recherche de la qualité. Un procès-verbal, daté de 1686, de M. d'Argouges, intendant de la généralité du Limousin, confirme chaleureusement la grande qualité des tapisseries d'Aubusson de ce temps :

« L'inexécution des lettres patentes de 1665 était donc la principale cause de la décadence de la manufacture, puisque les ouvrages n'avaient perdu leur réputation que par le défaut d'un bon dessin et le mauvais teint des laines [...].

« On y a pourvu par la suite et cette manufacture a pris une forme nouvelle et s'est parfaitement rétabli. Ses ouvriers sont très bons, fort appliqués à leur ouvrage et n'ont de goût que pour la tapisserie. Ce qu'ils font est admiré pour tout ce qui regarde la fabrique : la tissure en est merveilleuse, les dessins beaux, et le teint des laines excellent.

« Lorsque la manufacture des Gobelins a besoin de sujets, elle les fait venir de celle de Beauvais ou de celle d'Aubusson indifféremment [...]. La ville d'Aubusson n'est peuplée que de tapissiers qui sont souvent appelés à celle de Beauvais aussi bien qu'à celle des Gobelins. En sorte que c'est comme une pépinière qui, par ses élèves, soutient les deux autres manufactures. »¹¹⁶

En d'autres termes, en 1665, Louis XIV avait promis d'envoyer, entre autres bienfaits, un bon peintre et un bon teinturier. Mais cela ne se fit que plus tard et, durant longtemps, la clientèle des lissiers de la Marche se limita à la bourgeoisie de l'Auvergne et du Limousin et aux églises de ces provinces. Les tapisseries de Cadouin sont d'une autre qualité. Elles ne sont donc pas antérieures aux dernières décennies du XVII^e siècle.

Dans le silence de cette chambre, loin du flot des visiteurs de l'abbaye, en contemplant ces tapisseries si éloignées de l'art cistercien, on ne peut manquer de songer à ces prieurs de Cadouin de la fin du Grand Siècle. Ils s'éveillaient ici au milieu des fables d'Ésope, lorsque le soleil, surgissant au-dessus du coteau de la Condamine, pénétrait dans la pièce et en avivait les couleurs. Ce n'était pas des sujets religieux qui les accueillait au lever, certes, mais il y avait là d'édifiantes histoires : de quoi partir d'un bon pied pour une journée de prières, de travail, de rêveries.

Ou bien vers d'autres occupations... Car quelques prieurs de Cadouin ont laissé des traces dans les procédures de la chambre criminelle de Sarlat. L'un, dom Martial Colomb, fut accusé, en 1716-1717, par Jean César du Monteil, seigneur de Cussac, près de Cadouin,

¹¹⁵ En 1670, un Pierre Delluc s'établit tisserand à Cadouin. Un autre y est tisserand en 1690. Mais eux n'ont pas laissé de tapisseries... (Colonna J., 2000, p.65).

¹¹⁶ Malgré sa date, ce texte a sans doute été écrit avant la révocation de l'édit de Nantes (1685). Elle a fait fuir beaucoup de lissiers huguenots aubussonnais hors de France *et manqué de détruire les fabriques locales* (AD de l'Allier, 1862, p. 201 et 226).

d'incendie de forêt, menaces et coups. Un autre, dom Jacques Perrault, fut accusé par Léonarde Miquel, de Cussac également, en 1717-1718, de l'avoir engrossée¹¹⁷.

Enfin l'un des derniers prieurs, Michaux, au lourd faciès enluminé d'ecclésiastique périgordin, fut le grand-oncle maternel de Michelet¹¹⁸. « *Il avait doucement coulé sa vie en Périgord, dans la riche [sic] abbaye de Cadouin* ». Il dormit dans cette chambre.

Devant son portrait, le grand historien n'a pas manqué de se poser quelques questions à son sujet : « *Était-ce la palette du peintre, trop chargée de tons criards qu'il fallait accuser de ce teint fleuri, de ces fauves prunelles aux lueurs étranges assez inquiétantes pour la vertu des femmes ? Le doute est permis sans offense pour la mémoire du saint homme ? Il paraît qu'il avait bien des loisirs. Et puis, l'on mange si bien en Périgord...* ».

B. et G. D.¹¹⁹

Bibliographie et sources

- AD de l'Allier, in : *Bulletin de la Société hist. et arch. du Limousin*, 1862, p. 201 et 226.
- Barrière, B., 1998. *Moines en Limousin. L'aventure cistercienne*, Presses universitaires de Limoges.
- Berthier, M., 1994. « Sur la bibliothèque de Cadouin », *Bull. de la Société hist. et arch. du Périgord*, CXXI, p. 283.
- Berthier M., 2001. « Le voyage en Périgord de dom Jacques Boyer, moine de la congrégation de Saint-Maur », *Bulletin de la Société hist. et arch. du Périgord*, CXXVIII, p. 266.
- Chauvin D., 2008. « Les cisterciens. Naissance et développement de l'ordre », in : *Histoire et images médiévales*, p. 6-11.
- Chevalier D., Chevalier P., et Bertrand P.-F., 1988. *Les Tapisseries d'Aubusson et de Felletin (1457-1791)*, La Bibliothèque des arts.
- Colonna J., 2000. « Quelques personnages de Cadouin à travers les registres paroissiaux de 1619 à 1792 », in : *L'Histoire de Cadouin. Quelques personnages marquants*, Actes du colloque des Amis de Cadouin, p.65.
- Delluc B. et G., 1997. « Archéologie textile : une oie aux œufs d'or à Cadouin », *Bulletin de la Société hist. et arch. du Périgord*, tome CXXIV, p. 343-345.
- Duby, G., 1979. *Saint Bernard. L'Art cistercien*, Flammarion.
- Froidefond de Boulazac A. de, 1891 : *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux.
- Grillon L., 1984. « Un abbé de Cadouin méconnu, dom Pierre Mary », *Mélanges à la mémoire du père Anselme Dimier*, II, p. 335-340.

¹¹⁷ AD de la Gironde, dossiers de la chambre de la Tournelle, sénéchaussée de Sarlat (P. Pommarède, in litt., sd).

¹¹⁸ Michelet J., 1884, p. 281-282.

¹¹⁹ UMR 7194 du CNRS. Courriel : gilles.delluc@orange.fr. Site bibliographique Google : delluc.cadouin. Nos vifs remerciements vont à Mme Catherine Giraud (Centre de documentation du musée de la Tapisserie d'Aubusson), qui a bien voulu relire ce texte, à Mme Nicole de Pazzis-Chevalier, galerie Chevalier, quai Voltaire, Paris, à Mme Marie-Françoise Diot, botaniste, qui a également relu ce texte. Notre gratitude va aussi à M. l'abbé Michel Graziani, curé de la paroisse Notre-Dame de Capelou (Cadouin) et à tous nos amis de Cadouin.

- Guinot R., 2003. *La Tapisserie et le tapis d'Aubusson*, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire.
- Lafon C., 1936. *Les ex-libris et fer de reliure périgordins*, éditions de la Société historique et archéologiques du Périgord, Périgueux.
- Michelet J., 1884. *Ma Jeunesse*, Calmann-Lévy, Paris.
- Radouant R., 1929. *Fables de La Fontaine*, Nouvelle édition, Hachette, Paris
- Rancé, 1685. *La Solitude du désert*.
- Sigala J., 1945 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux.
- Weigert R.A. et Messelet J., 1935. *Cinq siècles de tapisserie d'Aubusson*, Exposition du musée des Arts décoratifs, catalogue, Paris.

Un grognard à Cadouin

par Michèle Fourteaux *(avec la collaboration de J Colonna)*

Nos vaillants soldats napoléoniens

Sur le territoire de ce qui était le canton de Cadouin, ils ont été une bonne centaine à partir sur les routes de l'armée napoléonienne- sous le consulat ou l'empire: toutes les forces vives de cette région plutôt pauvre.

Certains étaient conscrits, donc appelés pour le service militaire obligatoire, ils avaient 20 ans.(loi de la conscription, Directoire, janvier 1798 reprise par le Consulat)

Parmi ceux -là des réfractaires qui devaient partir en force amenés par les gendarmes.

D'autres par choix s'étaient enrôlés ou laissés enrôler pour se faire une situation, une maigre solde ayant toujours un certain attrait dans une vie de misère.

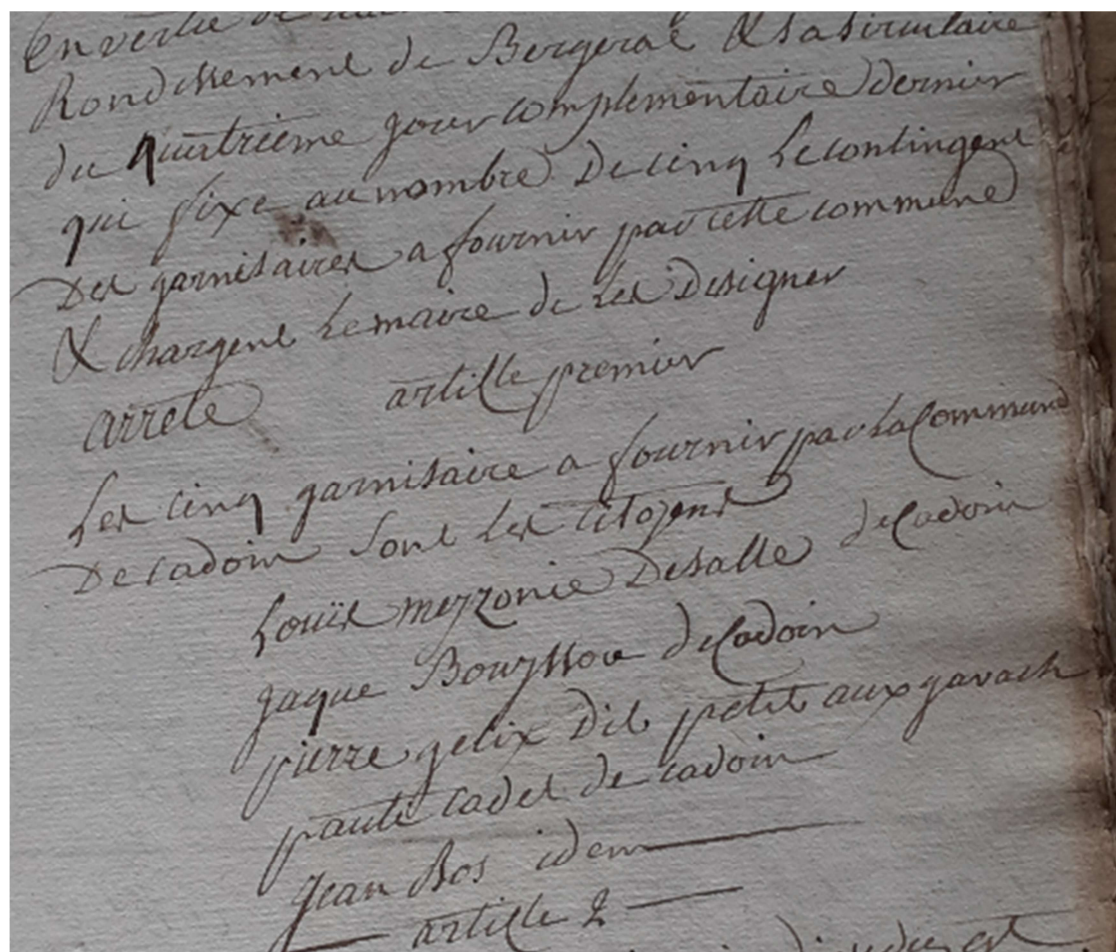
Ils étaient cordonniers, scieurs de long, meuniers, tisserands... mais le plus souvent paysans.

Quelques- uns désertaient en route avant même de quitter la Dordogne... La désertion était peu punie.

La conscription à Cadouin au travers des délibérations du conseil municipal (du consulat à l'année 1811)

Extrait n°1 : Liste des futurs conscrits de la commune le 8 octobre 1800

16 vendémiaire an IX 5 garnissaires(1) à fournir par la commune : les citoyens Louis Meyzonie de Salles de Cadouin, Jacques Bouyssou de Cadouin ; Pierre Gélix dit Petit aux Gavachs ; Paul Cadet de Cadouin, Jean Bos de Cadouin.



Sources: Délibérations du conseil municipal de Cadouin

(1) Garnissaires : soldats en pension forcée chez les parents des conscrits réfractaires jusqu'à reddition de leur fils... Ici il s'agit plutôt de gardes en garnison locale

Extrait n° 2 : transcription du bilan de la conscription en décembre 1800, on peut constater que bon nombre de ces conscrits tentent de se faire exempter...

Frimaire an IX (Décembre 1800, Napoléon est premier consul)

Nom, prénom du conscrit	Classe à laquelle il appartient	Observations
Michel GELIX	Réquisitionnaire	Retiré sur son foyer sur permission de son corps
Pierre PAULY	Conscrit 3° classe	Retiré sur son foyer sur permission de son corps
Jean VITRAC	Conscrit 3° classe	Réclamants : ses pièces ont été envoyées au sous-préfet
Raymond VALADIE	Conscrit de l'an VIII	Réclamants : ses pièces ont été envoyées au sous-préfet <i>radié « incapable de supporter les fatigues de la guerre »</i>

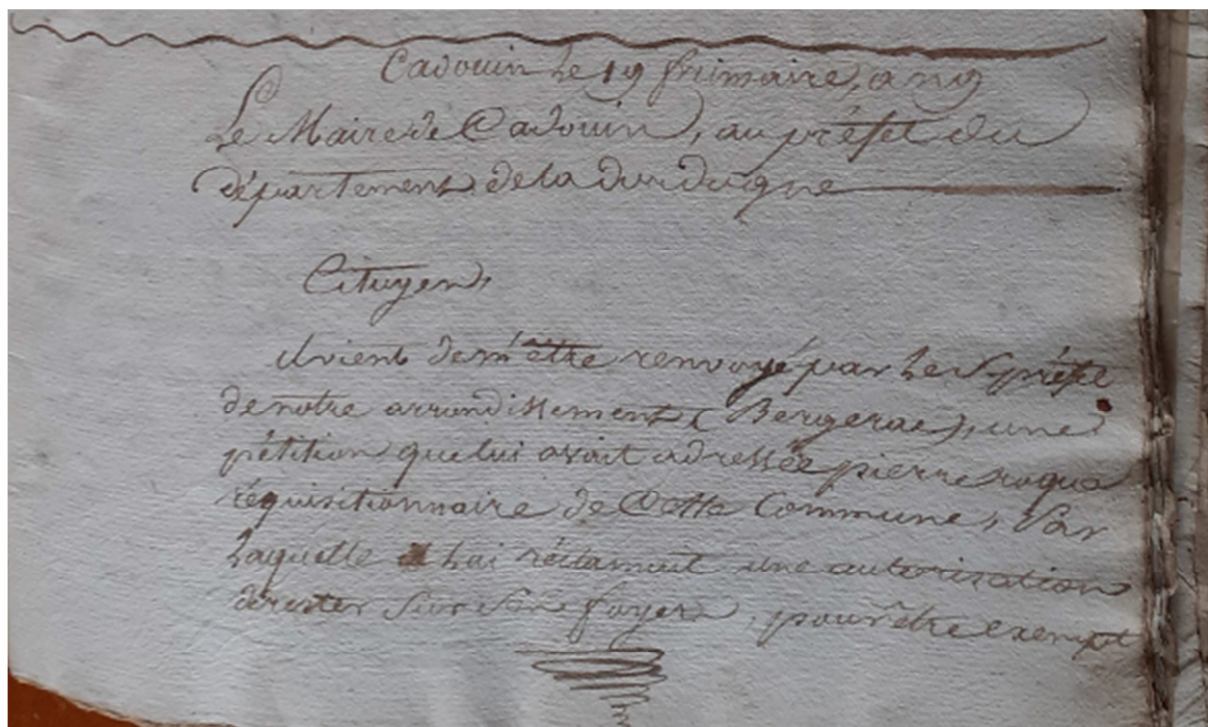
Les demandes d'exemptions sont d'abords soumises aux responsables de la commune et devant l'ampleur du phénomène ces demandes passent ensuite par une procédure plus contraignante auprès de la préfecture ; la plupart de ces « réclamations » sont justifiées par un dossier médical ...succinct. Les officiers de santé chargés de l'examen, cités ci-dessous sont par ailleurs des habitants du village.

Jean MAZALREY	Conscrit 3° classe	Réclamants : ses pièces ont été envoyées au sous-préfet (<i>radié définitivement 3 mois après</i>)
Pierre MAGAT	Conscrit de l' an VIII	A réclamé dans le temps ? des pièces qui ne lui ont pas été renvoyées (<i>retiré de liste 3 semaines après présenté aux officiers de santé Labrousse et Linares pour radiation) rejugé apte par la sous- préfectureAn12</i>
Jean LAGENEBRE	Conscrit de l'an VIII	A une hernie ombilicale(<i>retiré de liste 3 semaines après, a été présenté aux officiers de santé Labrousse et Linares pour radiation</i>)

Pierre ROQUE	Réquisitionnaire	Retiré sur son foyer sur permission de son corps ;est réclamant, les pièces ne lui ont pas été renvoyées (demande acceptée 3 semaines après)
Guillaume FOURTEAUX	Conscrit de la 3° classe	A pris une feuille de route le 14 pour partir le 15 de frimaire
Jean FOURTEAUX frère	Conscrit de l'an VIII	A pris une feuille de route le 14 pour partir le 15 de frimaire
François SOUCHAL	Conscrit de la 3° classe	Sa pétition a été <u>envoyé</u> ???
Léonard SOUCHAL	Conscrit de la 3° classe	A reçu une feuille de route
Pierre LASSERRE dit <u>Lanoix</u>	Réquisitionnaire	A réclamé
Antoine DELPONT	Conscrit de la 3° classe
Jean CONANGLE dit ? <u>Viture</u>	Conscrit de la 3° classe	Absent depuis trois mois ante présumé mort
Jean PANOULIERE	Réquisitionnaire	Retiré sur son foyer par permission de son corps. A pris une attestation de bonne vie et mœurs

Sur les 16 « élus », 3 seulement ont reçu leur feuille de route , 12 espèrent une exemption « légale » et un « présumé mort » est vraisemblablement déserteur.

Extrait n°3 détails de l'exemption de Pierre Roque en décembre 1800



19 frimaire an 9 demande d'autorisation, « pétition » du réquisitionnaire Pierre Roque de rester chez lui, en vue d'être exempté

Comme en attestent les extraits ci-dessus quelques -uns de ces conscrits désertaient en route avant même de quitter la Dordogne... La désertion était peu punie. La plupart du temps, si loin de chez eux, livrés à eux même ils rentraient au régiment de leur propre initiative. S'ils étaient repris ils se voyaient infliger une amende assortie d'une peine de travaux d'intérêt publics (Napoléon inventeur des TIG !!!) C'est ainsi que les archives militaires indiquent plusieurs désertions et retour pour le même individu. Quelques- uns ont été condamnés à la peine de mort pour avoir fui devant l'ennemi... Puis finalement « absous » officiellement.

Dans les registres de la commune on peut suivre les tribulations du dénommé Pierre Roque, qui après avoir tenté l'exemption légale semble avoir fini par être considéré comme déserteur et demande à bénéficier d'une de ces lois d'amnistie, 3 ans plus tard !(extraits n° 4 et 5)

Extrait n°4 :

Le floreal
 Certifie que le C. en juree roque capitaine
 Deserteur depuis le 24 jain 1799 de la 7^e Demi
 Brigade
 age de 31 ans demurant a l'adoir
 departement de l'adordogne a fait dans
 les lois prescrites la declaration qu'il voulait
 profiter de l'amnistie accordée aux
 Deserteurs par la loi du 24 floreal dernier
 L'examen fait de ses papiers produits par
 le C. en juree roque il en est résulté qu'en
 effet il était dans le cas de profiter de l'amnistie
 Le C. en juree roque

Pierre Roque demande à bénéficier de la loi d'amnistie pour les déserteurs!

Extrait n°5

Le Capitaine de la Gendarmerie du Dép. de la Dordogne, certifie que de Cit. Pierre Roque âgé de 31 ans, taille de m. 677 mm., Ch. de corp. & sourcil - châtain foncé, yeux rous, front rond, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, visage allongé dont à Cadouin a été compris dans l'amnistie accordée aux déserteurs français du 24 floréal an 10 & qui est portée sur le n° 226 dans l'état d'amnistie de l'arr. de Mem. de Berryer qui ont été autorisés à rentrer dans leurs foyers fait à Périgueux les vendém. an XI, Signé par le préfet du Dép. de la Dordogne. Signé Rivet.

Enregistré à la M. de Cadouin Domicile de l'inter. sur le n° p. à Cadouin le 22 Ventôse an XI de la Rép. fr.

Michel Gelix n° 2. Le même jour au Gelix

Pierre Roque

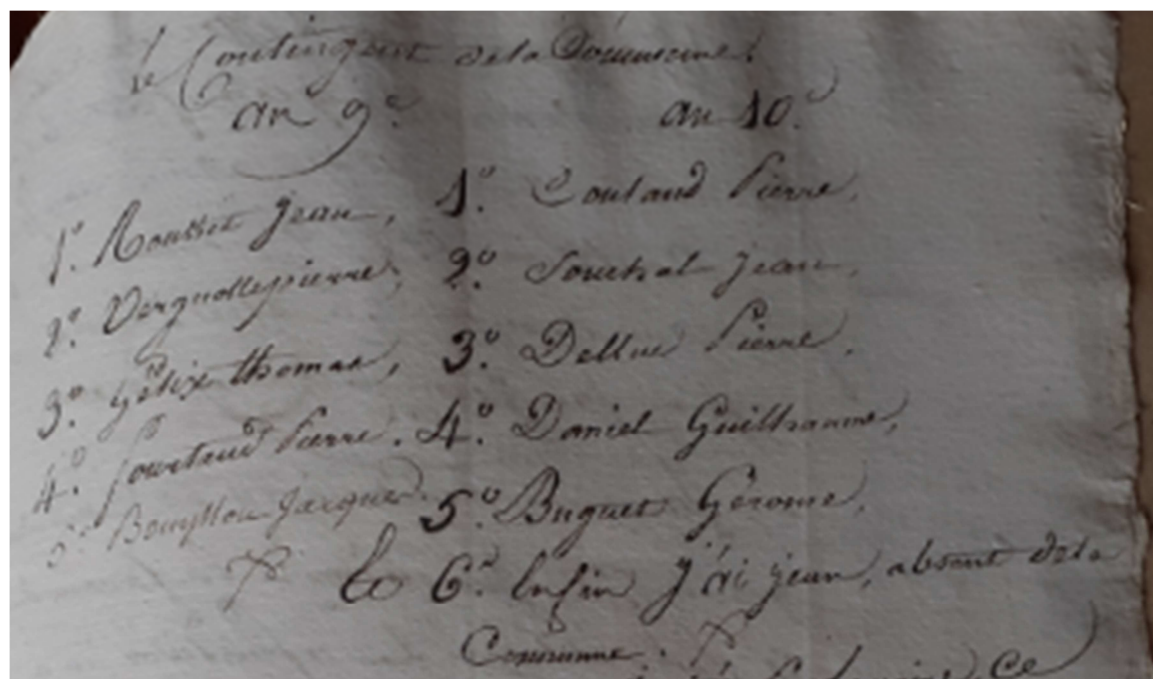
Pierre Roque amnistié , autorisé à rentrer dans ses foyers

Les lois d'amnistie pour les déserteurs(floréal an 10, thermidor an 10 ,frimaire an 12 entre 1803/1804) et leurs conséquences sur les conscrits caduniens

- Pierre Roque « déserteur depuis le 24 juin 1799 demande à bénéficier de la loi d'amnistie »
- Michel Gelix « réquisitionnaire, déserteur depuis le 16 vendémiaire an 9 »
- Pierre Louvinier « réquisitionnaire déserteur depuis l'an 4 »
- Guillaume Fourteaux – « 30 ans, va recevoir le titre nécessaire à sa tranquillité »

- *Michel Laplace dispensé de service militaire pour être « impropre au service par l'extrême faiblesse de son tempérament »*
- *Mathieu Delfour « problème à la jambe droite »*

Extrait n°6 : le contingent de la commune pour l'an IX et X permet aussi de constater que tous ne partent pas en guerre , une partie d'entre eux est affectée au maintien de l'ordre localement ; l'affectation – guerre lointaine ou affectation sur place- se fait par tirage au sort !(voir extrait n°7)



An IX

An X

Rousset Jean

Coulaud PierreVergnolles PierreSouchal JeanGelix Thomas

Delluc Pierre

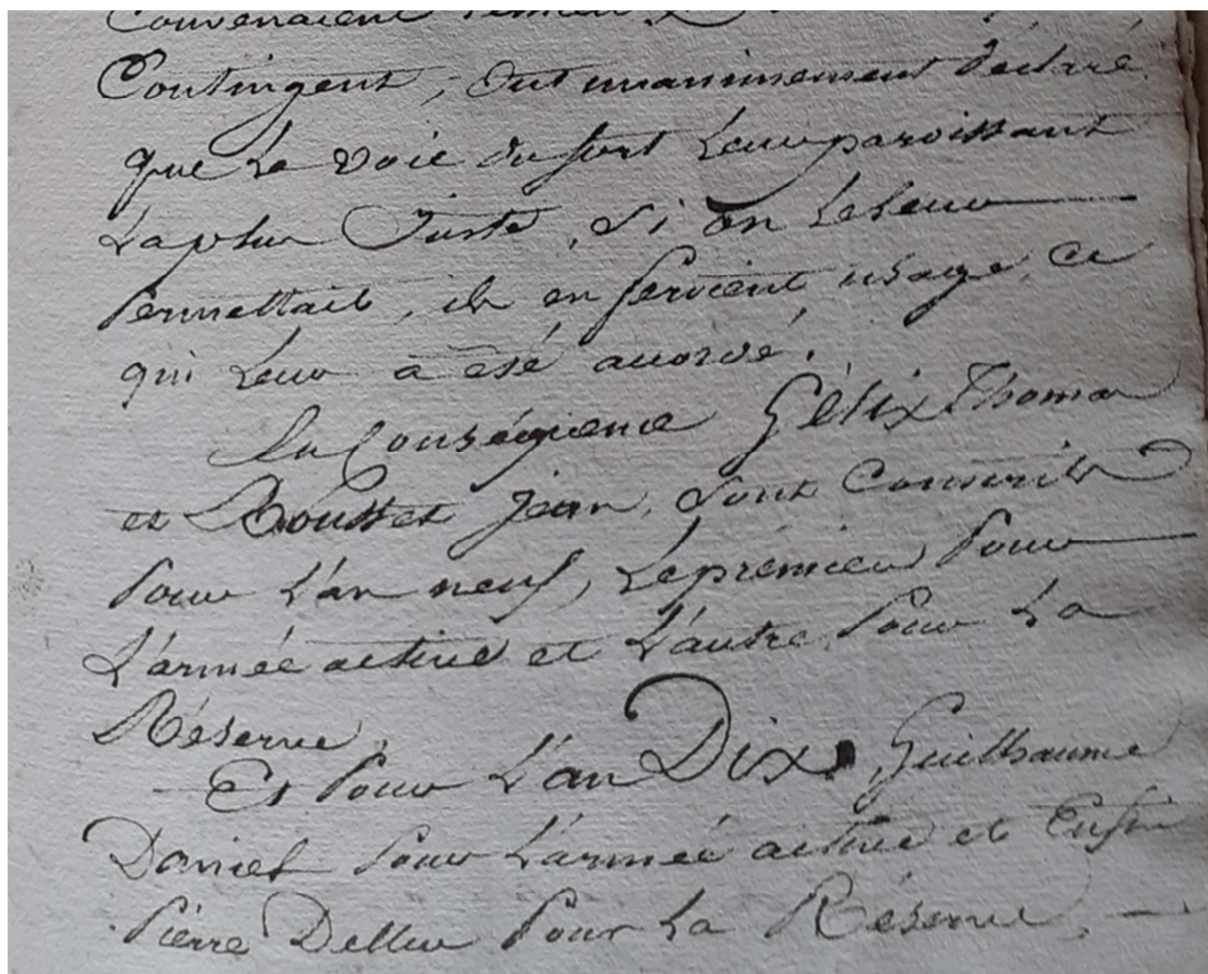
Fourtaud Pierre

Daniel Guillaume

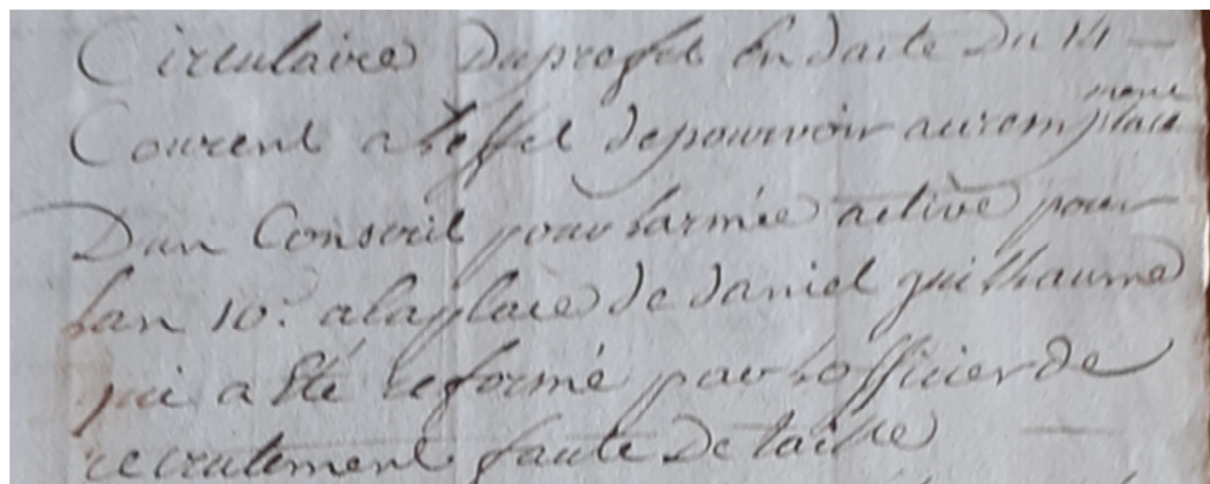
Bouyssou JacquesBuguet GerardEnfin j'ai Jean, absent de la commune

Extrait n°7 :

La commune procède à un tirage au sort des conscrits qui partent à la guerre et ceux qui restent en garnison dans la région



Extrait n°8 : Un conscrit réformé remplacé :Guillaume Daniel (trop petit) remplacé par Bugniel Jérôme (le seul célibataire)



Mais parmi ces conscrits bon nombre sont aussi partis et ont laissé leur vie sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux militaires. (ci-dessous tableau des décès d'après les sources de l'armée)

Nos Soldats de Napoléon décédés à l'armée									
Nom	Prenom	Naissance	parents	matricule	régiment	grade	Période	Déces	date
AUDY	Jean	Cussac				charpentier militaire	1806	Hopital de Brest	06/02/1806
BERNIOLE	Pierre	Cadouin 1790	Louis/Anne Castain	301	3e RChasseurs	chasseur	1803/1809	Tué combat bataille de Wagram	06/07/1809
BORD	Léger	Paleyrac 1786	Pierre/Marie Graulière	3297	6e RI de ligne	fusilier	1806/1808	Hopital Sainte Maure	26/07/1808
CASTANET	Bertrand	Cabans 1785	Jacques/	2483	6e RI de ligne	fusilier	1803/1806	Hopital Amiens	17/12/1806
CHAVAROCHETTE	Jean	Cussac 1792	Pierre/Françoise Hugou		60e RI de ligne	soldat	1812/1813	Hopital des Pontons Dresde	08/05/1812
COUDERC	Jean	Cussac 1791	Jean/ Bernarde Carpe	2450	12e RConscrits	grenadier		Hopital Val de Grace Paris	08/05/1812
COUDERC	Pierre	Cussac 1784	Guilhem/Marie Crouzel		6e RDragons	conscrit	1806	Hopital civil de Limoges	19/02/1806

DELPECH	Jean	Paleyrac 1786	Pierre/Jeanne	3128		fusilier	1806/1811	Disparu campagne Russie	1812
FROUMENTAL	Charles dit Ribeyrou	Cadouin 1791	Gabriel/Jeanne Chadourne	8174	62e RI de ligne	fusilier	1810/1812	Hopital Valladolid Espagne	20/05/1812
GILARDIE	Jean	Paleyrac 1784	Jean/Catherine Neilhe	2773	6e RI de ligne	fusilier/voltigeur	1806/1809	Hopital San Benedetto Italie	28/09/1809
GOUYOU	Raymond	Paleyrac 1785	Pierre/Jeanne Bastide	2484		fusilier	1806/1809	Hopital Corfou Grèce	19/02/1809
JENTE	Jean- Pierre	Cadouin 1791	Jean/Anne Vigier	8179	2e RI de ligne	Soldat	1811/1812	Hopital de Toro Espagne	26/05/1812
LACOSTE	Guillaume	Cussac 1790	Pierre/Marguerite Delpech	12787			1812/1812	Hopital de Munster	29/12/1812
MELON	Pierre	Cadouin 1792	Antoine/F Poujade	12962			1812/1812	Hopital de Salamanque Espagne	19/12/1812

RIBIERE	Etienne dit Benoist	Cadouin 1791	Jean/Anne Chassaigne	8175	62e RI de ligne	fusilier		Hopital de Victoria Espagne	29/12/1812
TIRENNE	Jean	Cadouin 1786	Jean/Valérie Sagnette	2057		fusilier	1806/1807	Hopital militaire de	13/11/1807
VIDAL	Jean	Cadouin 1790			12e RI légère	chasseur		Hospice du Val de Grace Paris	22/05/1810
VALADIER	Jean	Cabans 1785	Pierre/louise Boyer	2485		fusilier	1806/1806	Hopital de Forti Corse	26/02/1806

<p>N.° 2224 <i>Cler</i></p> <p><i>pierre</i></p> <p>filz de <i>pierre</i> et de <i>Jeanm Coudera</i> né le 27 février 1784 à <i>Cadouin</i> canton de <i>Bergerac</i> département de <i>La Dordogne</i> taille d'un mètre <i>68</i> centimètres visage <i>ovale</i> front <i>ronde</i> yeux <i>gris</i> nez <i>droit</i> bouche <i> moyenne</i> menton <i> rond</i> cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>Ch. foncé</i></p>	<p><i>Arrivé le 21 3e 2e</i></p> <p><i>mediocran 13</i></p> <p><i>Conservé au 13</i></p> <p><i>dom à Cadouin</i></p>	<p><i>fantais</i></p>	<p><i>Pour les antiole pour être longue absence le 11 août 1808 (1808)</i></p>
--	--	-----------------------	--

<p>particuliers</p> <p>N.° 12962 <i>Melou</i></p> <p>(prisons) <i>rien</i></p> <p>filz de <i>Antoine</i> et de <i>Jean-Poujad</i> né le 15 août 1782 à <i>Cadouin</i> canton de <i>Cadouin</i> département de <i>La Dordogne</i> taille d'un mètre <i>63</i> centimètres visage <i>ovale</i> front <i>droit</i> yeux <i>gris</i> nez <i>droit</i> bouche <i>grande</i> menton <i>droit</i> cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>Ch. marques</i></p>	<p>profession <i>ouvrier</i></p> <p>Arrivé au Corps le <i>26 Mars 1812</i></p> <p>enrôlé volontaire</p> <p>incorporé, venant d conscriit de l'an <i>1811</i> remplaçant un conscrit de l'an du département d compris sur la liste de désignation du canton de <i>Cadouin</i> sous le N.° <i>32</i> son dernier domicile était à <i>Cadouin</i> département de <i>La Dordogne</i></p>	<p><i>2e 9e 7e</i></p> <p><i>2e 9e 6e</i></p> <p><i>2e 9e 6e</i></p> <p><i>2e 9e 6e</i></p> <p>7</p>	<p><i>Rayé le 30 Juin 1813. pour trop longue absence.</i></p> <p><i>Mort à l'hopital de Salamanque en Espagne le 19 Décembre 1812</i></p> <p><i>Suite de Pierre</i></p>
---	--	--	---

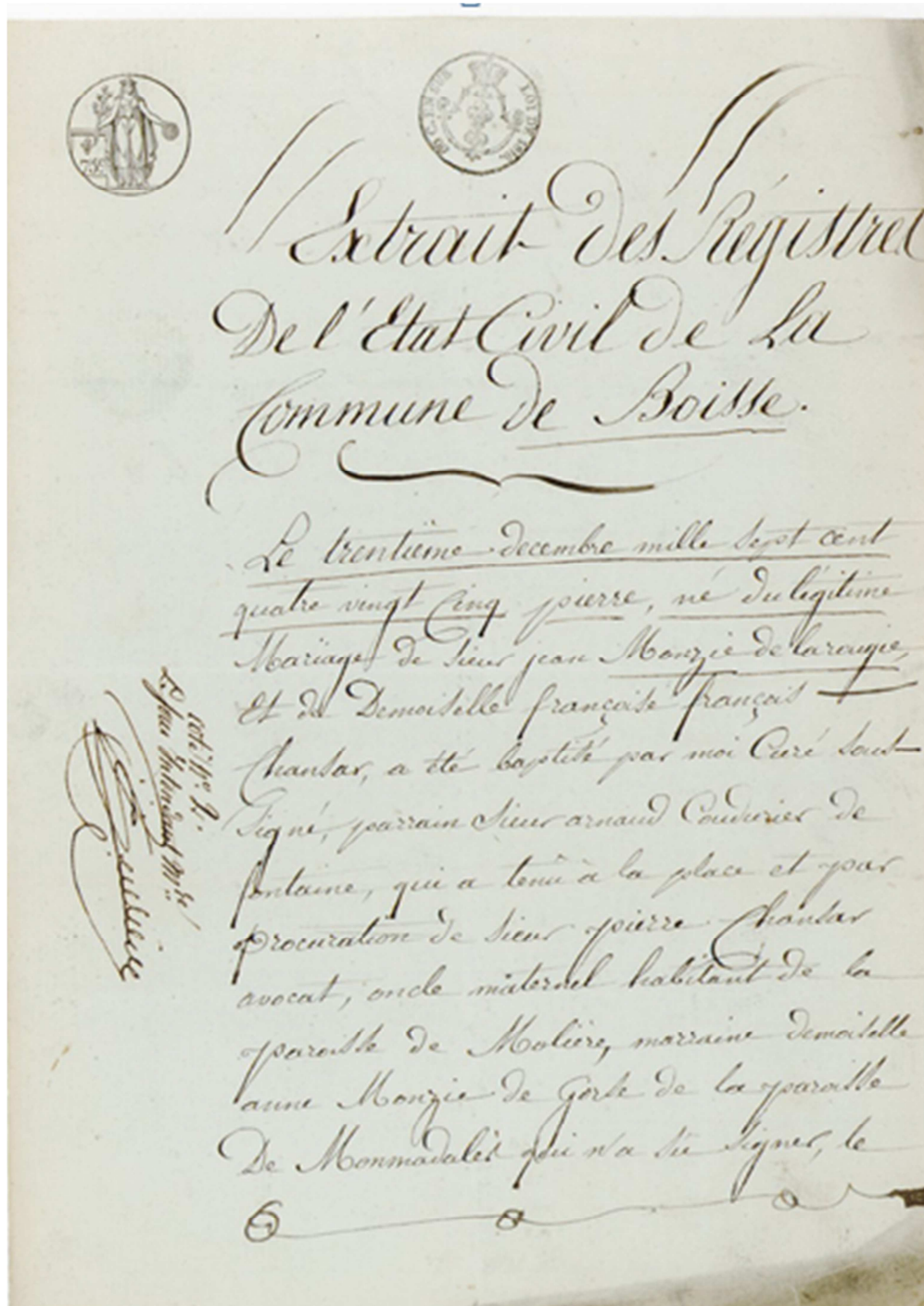
On retrouve des informations complémentaires dans les registres de décès de la commune

Extrait n°9

Arrondissement Communal de Saint-Malo.
 Du Trentième jour du mois de floréal l'an 12 de la
 République française à onze heures de dernière
 matin.
 acte de décès de Pierre Delluc Délégué
 à l'homme civit de cette ville né à trois heures
 et dernière du jour, âgé d'environ vingt un ans,
 natif de Cesson, département de l'Orne, profession
 de fusilier de la 3^e Compagnie, 1^{er}
 Bataillon du 1^{er} Régiment de ligne. Signale
 pour le N^o 6032 en garnison en cette ville,
 fils de Pierre et de Catherine Lafon Souéroure.
 Sur la déclaration ainsi faite par le

Acte de décès de Pierre Delluc âgé de 21 ans en garnison à Saint Malo (floréal an 12)

- Parmi ces soldats, notre village a abrité et vu vieillir un officier de cavalerie Pierre Monzie qui a reçu la légion d'honneur sous le nom de Pierre Monzie de la Rougie.



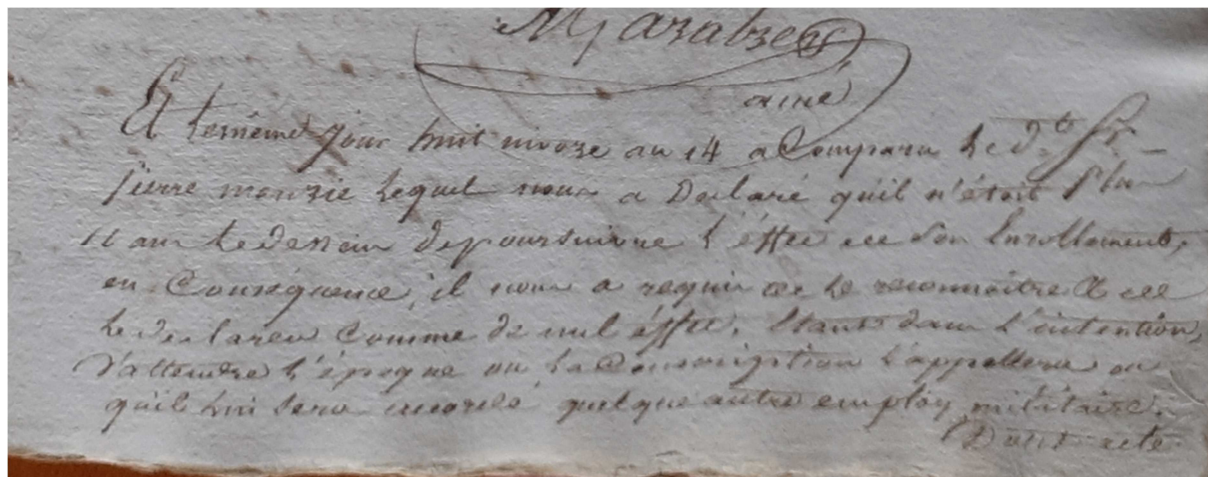
Pierre Monzie est né à Boisse près d'Issigeac. Sa grand'mère était une Chansard et, en ayant hérité il est venu vivre au domaine de Chansard à cheval sur Cussac et Cadouin

Extrait n°10 archives municipales de Cadouin

Desmondy aini

A DEVANT nous Maire de la Commune
 Cadouin, arrondissement de Bergerac, Dept de
 Lot-et-Garonne s'est présentée le 1^{er} Pierre
 Monzie fils de Jean & de Françoise
 Françoise. Domicilié en la présente Commune
 âgé de dix neuf ans Suivant l'avis de
 taille d'un mètre 75 mm. Cheveux châtain
 teint blanc lequel nous a déclaré que son
 intention était de s'enrôler volontairement
 pour le 2^e Régiment d'infanterie ce Régiment
 & nous a requis acte de sa présentation
 et certifié sur ce qu'on lui a vu
 Composé, s'obligeant à l'exécution
 des Dispositions de loi relatives à
 l'enrôlement volontaire, et assigné au
 Au 14^e Monzie
 Myrabecq

A l'âge de 19 ans, Pierre Monzie « taille 1m75, cheveux châtain, teint blanc » fait une demande pour devancer l'appel auprès de la commune



Quelques jours plus tard, il renonce à ce projet, préférant attendre la conscription « ou que l'armée lui fournisse quelque autre emploi militaire ».....

Il fera effectivement par la suite une belle carrière militaire comme en témoigne les états de service qui accompagne sa désignation comme chevalier de la légion d'honneur

Récapitulatif des états de service de Pierre Monzie

- **PIERRE JULIEN MONZIE (De la Rougie)**
- ***Pierre Julien Monzie est né à Boisse le 30 décembre 1785 de Jean Monzie et Françoise Chansard.***
- ***Arrivé au corps le 20 mars 1806, dans l'escadron de vélites des grenadiers à cheval. Nommé sous-lieutenant au 1^{er} régiment de dragons par décret du 19 juillet 1807. Voir extrait n°11***
- ***1806/1807 Campagne de Prusse et de Pologne***
- ***1807 Armée du nord***
- ***1808 Espagne***
- ***1809/1810 Armée du Portugal***
- ***1811 Espagne***
- ***1812 Russie***
- ***Fait prisonnier en Russie le 15/12/1812***
- ***Rentré en France à pied depuis la Russie le 12/12/1814. Ayant soigneusement récupéré et transporté sur son dos tout son « barda » de campagne, 40 kgs (nécessaire de toilette, de cuisine...)***
- ***Il reçoit la légion d'Honneur le 25/04/1821 (voir extrait n°12) et il est également titulaire de la médaille de Sainte Hélène.(voir Extrait n°13)***

Extrait n°11

<p>N.°102 <i>Monzie Jean</i> Fils de <i>Jean</i> et de <i>Mme Jeanne Chaudard</i> né le <i>30 Mars</i> à <i>Ju</i> canton de <i>Mignas</i> département d <i>Lot</i> <i>Dordogne</i> taille d'un mètre <i>76</i> centimètres, visage <i>ovale</i> front <i>ronde</i> yeux <i>bleu</i> nez <i>mi</i> bouche <i>long</i> menton <i>long</i> cheveux <i>châtain</i> sourcils <i>les</i></p>	<p><i>Jean</i></p>	<p><i>Dordogne</i></p>	<p><i>Admis le 20 Mars 1806</i> <i>arrêté le 1^{er} avril 1806</i> <i>à fait la campagne 1807</i></p>	<p><i>10^e</i> <i>Nommé sous Lieutenant</i> <i>Comp</i> <i>au 1^{er} Rég^t de Dragons</i> <i>par Décret de N.° 161</i> <i>du 13 Juillet 1807</i></p>
---	--------------------	------------------------	---	---

Extrait n°12 a : attestation du titre de chevalier de l'Ordre Royale de la Légion d'honneur, sous Louis XVIII

1020

DOSSIER. X

N.° D'ORDRE,
33848

ANCIEN NUMÉRO,

Chev... le *29 avril 1821*
Offic... de
Comm... le
G. O... le
G. C... le

Av J. Monzie de la roquie (Sieur)
né le 30 Mars 1788, à Bessie (Dordogne),
Lieutenant de Cavalerie

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, pour
prendre rang à dater du 29 avril 1821
Brevet signé à Paris, le 29 Avril 1823

ADMIS AU TRAITEMENT
État 2 N° 1185

PIÈCES JOINTES.

1. Procès-verbal d'individualité.
2. Acte de naissance.
3. Serment. *J. L. P. V. a. St.*
- ~~4. Brevet.~~
5. État de services.
- 6.
7. Liste. *Monzie de la roquie*
8. Nom.

2
17

Extrait n°12 b : les états de service et l'enquête liés à la demande du titre

Detail Des Services	Campagnes, actions & Blessures
<p>Monzie, Pierre, esté le 30 décembre 1785 à Vie Département de la Dordogne</p> <p>Entré dans les Vélites de la garde Imp^{le} le 1^{er} avril 1806.</p> <p>Sous lieutenant au 1^{er} Régiment de Dragons le 13 juillet 1807.</p> <p>Lieutenant le 18 9^{bre} 1810 au même reg^{iment}.</p>	<p>A fait les campagnes de 1806 et 1807, en Prusse et Pologne, celle 1808, en Espagne, celle de 1809 à l'armée du nord, celle 1810 en Portugal, celle de 1811, en Espagne et celle de 1812 en Russie</p> <p>à été fait prisonnier de guerre dans cette dernière campagne le 15^{bre} 1812 et est resté en France le 18 décembre 1811.</p>

Nous soussignés Membres du conseil d'Administration du régiment et anciens officiers du 1^{er} Régiment de chevau-légers, Certifions Véritablement les services ci-dessus de Monsieur Monzie Lieutenant.

Nous certifions en outre que cet officier pendant tout le temps qu'il a été au Régiment s'est toujours conduit avec honneur et bravoure et s'y est attiré l'estime des ses chefs et camarades de ses camarades. En foi de quoi nous lui avons délivré le présent et l'avons signé pour lui servir et valoir à à que de raison.

Chartres le 6 Janvier 1815

de la garde Vieilles
de son régiment n° 1

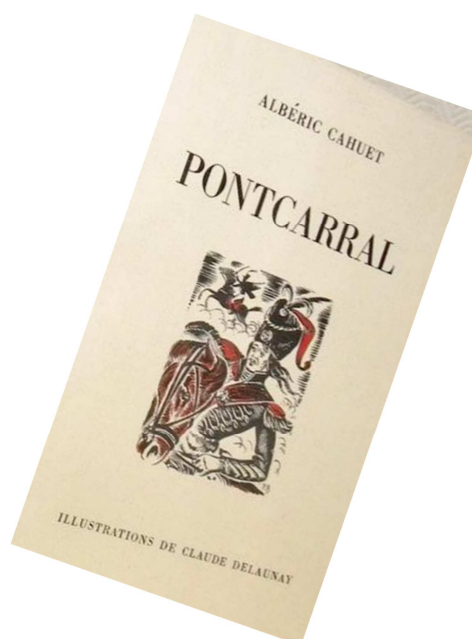
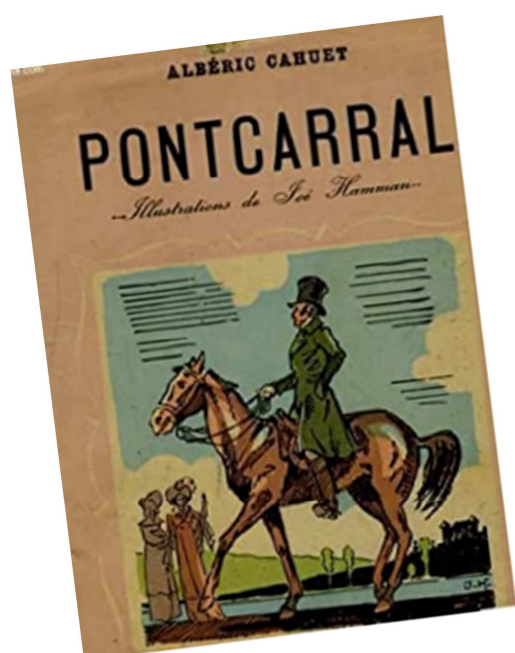
Extrait n°13 : la médaille de Sainte Hélène



- *La médaille de Sainte Hélène, créée par Napoléon III, récompense les 405000 soldats encore vivants en 1857, qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1er pendant les guerres de 1792-1815.*

Anoblit par l'empereur en Monzie de la Rougie, il réside dans sa famille au château de la Tâche à Carsac Aillac. Il a pour voisin un membre d'une autre branche de la famille un certain Pierre Laborie, colonel au 15^e Hussards, également anobli en baron d'empire « Laborie d'Escaud »

Plus connu sous le nom de « Pontcaral » qui a inspiré un roman à Albéric Cahuet.



Ce roman va être très contesté par les familles des personnages, ulcérés de voir leur histoire « romancée » et d'après eux loin de la vérité historique.

Fin 1815 Pierre Monzie et Pontcaral vont s'affronter vigoureusement au point d'en venir aux mains et donner lieu à un procès- verbal de la gendarmerie de Sarlat qui a constaté les échanges et les insultes.

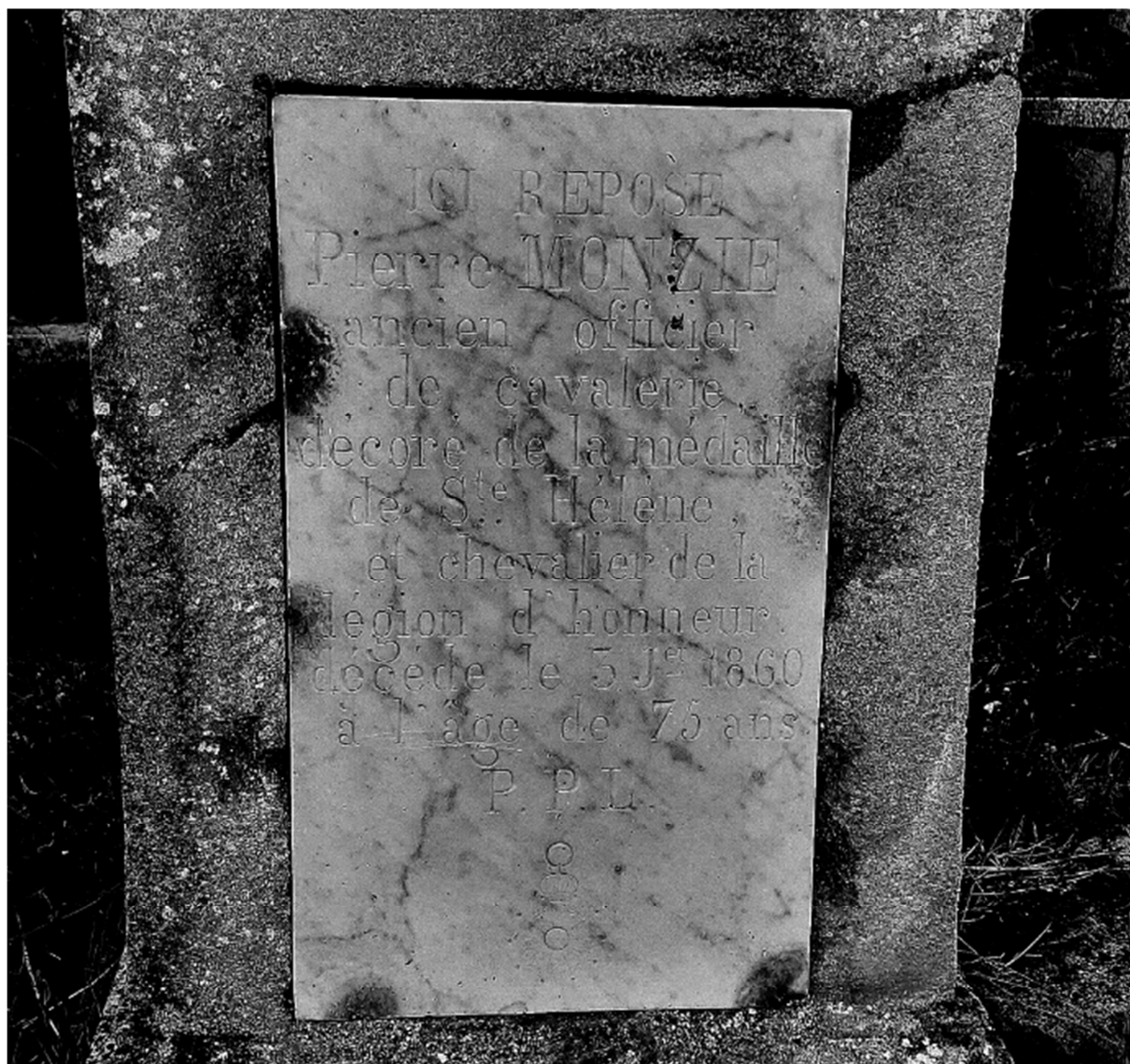
La raison du litige : Si Pierre Monzie est dans l'acceptation de s'adapter et orienter ses idées vers un « après l'empire » Pontcaral campe sur un indéfectible soutien à l'empereur.

Nos recherches sont encore incomplètes mais c'est vraisemblablement l'héritage du domaine de Chansard qui va le conduire à y vivre et où il décède le 3 juillet 1860.

Sa tombe dans notre cimetière est facilement identifiable par l'épée en relief sur la pierre tombale.

Elle est par ailleurs répertoriée et protégée par L'ACN (association nationale des amis de Napoléon) et le Souvenir Français.

Décédé à Cadouin à l'âge de 75 ans, il repose dans notre cimetière de même que son frère qui fut en son temps maire de Boisse.(illustrations M Fourteaux n° 14 et 15)





Extrait n°16 acte de décès de Pierre Monzie registre de Cussac

N° 14
 Monzie Pierre

Des trois juillet mil huit cent cinquante,
 à neuf heures du matin.
 Acte de décès de Monsieur Pierre Monzie,
 âgé de soixante quatre ans, propriétaire, lieur
 tenant de Cangehe et Chevalier de la légion d'honneur
 domicilié à Cerdoux, chef-lieu de Canton, fils de feu
 Jean Monzie et de Françoise Franconi.
 Le dit Pierre Monzie, né dans la commune de
 Buzac, Canton d'Albiac est décédé hier à onze
 heures du soir, au lieu de Chansard, commune de
 Cussac, Canton de Cerdoux.
 Pour la déclaration, a été faite par Pierre
 Guindé, âgé de quarante trois ans, domestique à Chansard,
 et par Théodore Fosyst, âgé de quarante cinq ans, cul-
 tivateur, domicilié à Périgut, tous les deux de cette commune.
 Constaté, suivant loi, par nous maire de la
 commune de Cussac, Canton de Cerdoux, arrondissement
 de Bergerac, département de la Dordogne, officier
 de l'état civil de Cussac.
 Les témoins ont déclaré sur serment
 après lecture faite en présence de moi.

Sources : *Archives privées,*

Archives municipales de Cadouin ,

Documents en ligne des archives départementales de la Dordogne,

Site Mémoire des hommes <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Lucien Dutard et René Coustellier : l'eau et le feu

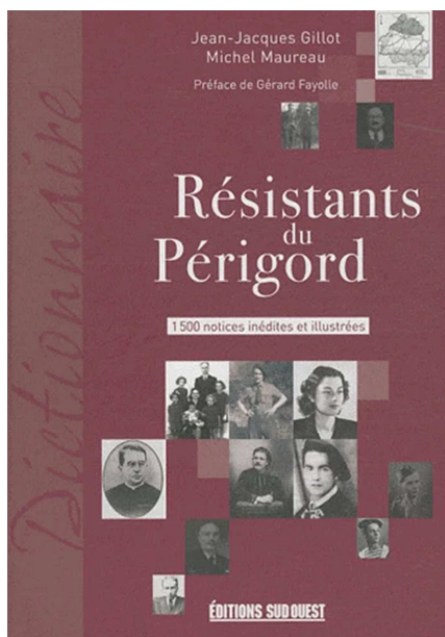
par Jean-Jacques Gillot

Voir les notices correspondantes dans l'ouvrage :

Jean-Jacques Gillot, Michel Maureau, 2011. *Résistants du Périgord*, préface Gérard Fayolle, Bordeaux, éditions Sud Ouest

DUTARD Lucien, Jean dit « Jean ». né le 22 février 1912 au Buisson-de-Cadouin et décédé le 24 juin 2003 à Périgueux, instituteur à Cadouin et secrétaire de mairie avant et pendant la guerre de 1939-1945, résistant, pages 234-235.

COUSTELLIER René, Baptistin, Marius, dit « Soleil », né le 2 avril 1920 à Port-Saint-Louis-du-Rhône, arrivé en Périgord noir au printemps 1943, résistant dans la Bessède, pages 162-165.



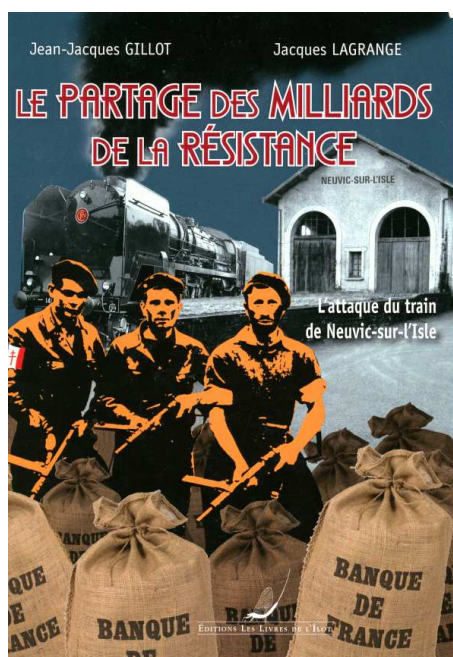
Cet ouvrage trace le parcours de centaines d'acteurs connus et méconnus, souvent oubliés, qui ont joué un rôle dans la Résistance en Périgord. On y trouve des hommes et des femmes, des très jeunes et des bien plus âgés, des autochtones et des réfugiés, des nationaux et des immigrés, des membres de réseaux, des passeurs et des " Justes ", des maquisards en armes autant que " Français libres ". On y perçoit les risques encourus et les souffrances endurées, les collusions entre les appareils répressifs vichystes et allemands, les héroïsmes et les aveuglements, les revirements, les profits politiques et matériels, la récupération du sacrifice des autres, les faux pas commis sous le couvert de la libération du territoire. Ainsi, ces pages comportent des évocations inattendues et des épisodes assurément singuliers mêlant actions glorieuses, petites choses de la condition humaine, accidents de parcours et reconversions d'après-guerre.

Le partage des milliards de la Résistance

par Jean-Jacques Gillot

Voir :

Jean-Jacques Gillot et Jacques Lagrange, 2021. *Le partage des milliards de la Résistance. L'attaque du train de Neuvic-sur-l'Isle*, éditions Les Livres de l'Îlot (édition augmentée, 1^{er} édition 2004).



Dédicace

L'année 2022 a commencé par une bien mauvaise nouvelle pour l'association des Amis de Cadouin : le docteur Gilles Delluc nous a quittés le 7 janvier , à l'âge de 87 ans. Ironie de l'histoire, Gilles est né à Périgueux en 1934, date fatale pour le pèlerinage du Saint Suaire de Cadouin qui fut supprimé la même année.

Si sa vie professionnelle fut consacrée à la médecine, Gilles s'est surtout fait connaître pour ses talents de préhistorien avec son épouse Brigitte. De réputation internationale, leurs travaux sur la préhistoire sont aussi nombreux que variés. Grâce à leurs talents de spéléologues et de préhistoriens, Gilles et Brigitte ont exploré toutes les cavités de Dordogne et d'ailleurs pour produire une abondante littérature scientifique sur la préhistoire en général et sur la grotte de Lascaux en particulier.

___ Passionné d'histoire et d'archéologie, Gilles fut également président de la Société Historique et Archéologique du Périgord (SHAP) de 1981 à 1981, pour laquelle on ne compte plus les contributions dans de nombreux domaines.

-

Cadunien de coeur, Gilles était profondément attaché à notre village, fief familial où naquit son oncle le fameux cinéaste Louis Delluc. Gilles fut la cheville ouvrière de la création de notre association en 1988 quand quelques passionnés de patrimoine ont décidé de créer une association pour veiller à la sauvegarde et à la valorisation de l'abbaye de Cadouin.

Nous lui devons également d'être un des artisans de la création du colloque des Amis de Cadouin qui rassemble chaque année au mois d'août depuis plus de 25 ans un public fidèle réuni dans une ambiance conviviale autour de conférenciers de qualité sur l'histoire de Cadouin. La richesse de ses contributions annuelles avec son épouse Brigitte n'avait d'égal que leur éclectisme. Gilles savait captiver l'auditoire quel que soit le sujet traité par ses qualités d'orateur , son sens de l'humour et du bon mot. Le colloque n'aura plus la même saveur sans sa verve légendaire.

Autant passionné que passionnant, Gilles savait transmettre aux autres son goût de l'histoire, la grande comme la petite. Sa disponibilité, sa curiosité intellectuelle, son éloquence légendaire et son sourire espiègle vont nous manquer. Il nous reste le souvenir de nombreux moments passés à l'écouter et à débattre avec lui de l'histoire de Cadouin. Ses nombreux ouvrages et articles sur l'histoire cadunienne seront pour toujours les témoins de son talent et de sa passion.

Pour Gilles

Les Amis de Cadouin.



Cadouin en Périgord
ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE 12^e S.
CLOITRE GOTHIQUE FLAMBOYANT 15^e et 16^e S.

Association

« les Amis de Cadouin »

Mairie de Cadouin

24 480 Le Buisson de Cadouin

<http://www.amisdecadouin.com>